

POUR AUTANT, POURTANT (ET COMMENT) : A PETITES CAUSES, GRANDS EFFETS.

Jean-Claude Anscombe  
C.N.R.S., E.H.E.S.S., Paris

### 1. INTRODUCTION

On sera sans doute étonné de voir figurer *comment* aux côtés de *pour autant* et de *pourtant*. Car si l'on sent confusément une certaine parenté entre ces deux derniers - dans certains de leurs emplois du moins - le lien qui les unit à *comment* ne tombe pas sous le sens. C'est que nous avons plusieurs objectifs en vue.

Nous nous proposons en premier lieu de décrire le fonctionnement de *pour autant* et de *pourtant* à l'aide des notions de dérivation illocutoire, de délocutivité, et de polyphonie. Nous continuons ainsi dans une voie déjà abordée dans Anscombe (1981). Rappelons pour mémoire que pour nous, tout marqueur de dérivation est un délocutif formulaire (Anscombe 1980, 1981), qu'à ce titre il est engagé dans un processus diachronique qui bien souvent laisse des traces au niveau synchronique : traces dont nous voudrions une fois de plus illustrer l'existence<sup>(1)</sup>. La perspective diachronique nous permettra en outre d'expliquer comment deux expressions au départ quasi synonymes ont pu acquérir au cours de leur évolution des fonctions sémantico-pragmatiques différenciables. Deuxième objectif visé par le présent article : la cohérence interne des mécanismes interprétatifs que nous invoquons lors de nos analyses. Il est en effet toujours loisible de construire des mécanismes interprétatifs : mais tous ne sont pas recevables au même titre. Ils diffèrent en effet par leur coût théorique<sup>(2)</sup>, coût dont nous voudrions ici montrer l'économie. Les mécanismes que nous invoquerons pour l'interprétation des phénomènes peuvent

(1) Ces traces peuvent être de nature diverse : sémantique, pragmatique, mais aussi bien morphologique et syntaxique. Nous en avons donné plusieurs exemples dans différents écrits.

(2) Pour cette notion, cf. Anscombe-Ducrot 1978/1979 et 1983.

être utilisés pour en expliquer d'autres : en termes d'économie du système, ils ne sont pas ad hoc. En particulier, certains d'entre eux peuvent être mis à contribution pour analyser *comment* dans des usages particuliers.

Les mêmes notions que nous mettrons en oeuvre ici nous avaient servi (Anscombe 1981) à expliquer que des expressions spécialisées au départ dans le renforcement (*certes, bien sûr, sans doute*) ou la restriction (*sauf que, excepté que, à part que*) aient pu par la suite voir leur fonction se modifier et servir cette fois des stratégies concessives<sup>(3)</sup>. Avec *pour autant* et *pourtant*, ce sont cette fois des morphèmes à valeur causale à l'origine qui ont fini par s'intégrer à de telles stratégies. Nous aurons ainsi le loisir d'évoquer un problème que nous n'avions fait qu'esquisser : celui de l'invariance des relations argumentatives par dérivation illocutoire.

## 2. POUR AUTANT : PROPRIETES ET PLACE DANS LA STRATEGIE CONCESSIVE

Nous n'abordons ici que l'étude de *pour autant*, à l'exclusion de *pour autant que*, *bien que*, tant du point de vue diachronique que des propriétés sémantico-pragmatiques, les deux morphèmes soient visiblement apparentés.

### 2.1. Pour autant, morphème à polarité négative

La polarité négative de *pour autant* est vraisemblablement sa propriété la plus apparente. Rappelons qu'un morphème *M* est à polarité négative, si *M* ne peut apparaître que dans un contexte "globalement négatif" : on trouvera ci-dessous quelques exemples de tels contextes. *Pour autant* montre ainsi un comportement original par rapport à d'autres morphèmes proches par leur fonction, comme *néanmoins*, *cependant*, *malgré tout*, *malgré cela*, *quand même*, *tout de même*, *toutefois*, *n'empêche que*,... etc. Non seulement *pour autant* est à polarité négative, mais il est à polarité négative yntaxique : lorsqu'à un énoncé quelconque il relie un énoncé de forme assertive, à valeur descriptive, et en l'absence de tout contexte "globalement négatif", il exige la présence d'une négation syntaxique. Par exemple :

---

(3) Le terme de stratégie concessive sera explicité plus loin.

- Je n'avais pas invité Pierre à ma soirée. Il est venu

[ malgré tout  
quand même  
pourtant  
néanmoins  
\*pour autant ]

s'oppose à :

- J'avais invité Pierre à ma soirée. Il n'est pas venu

[ malgré tout  
quand même  
pourtant  
néanmoins  
pour autant ]

On peut par ailleurs combiner pour autant avec des formes ne comportant pas de négation syntaxique, mais appartenant au même paradigme sémantique que la négation syntaxique : celui de la négation sémantique.

Parmi de tels contextes "globalement négatifs", citons :

. l'interrogation totale<sup>(4)</sup> :

- J'ai invité Pierre à ma soirée, mais est-ce qu'il viendra pour autant ?
- . les verbes exprimant le doute, l'hésitation, le refus, ... etc. .

- Cette hypothèse est très tentante, mais poursuivre l'expérience pour autant.

[ je refuse de  
il est hors de question de  
je trouve curieux de  
j'hésite à  
je doute qu'il faille ]

. l'enchâssement dans une conditionnelle :

- La carrière, c'est important, d'accord : mais s'il faut pour autant tout lui sacrifier, alors je préfère renoncer à la carrière.

. la combinaison avec sans :

- On peut ne pas être d'accord avec quelqu'un sans pour autant que cela tourne au drame.

(4) C'est-à-dire l'interrogation en *Est-ce que...* ? Sur le problème des polarités et de l'interrogation, on trouvera quelques remarques dans Anscombe-Ducrot 1981.

. la combinaison avec *trop pour* :

- *Même dans une misère extrême, il est trop fier pour accepter pour autant qu'on l'aide.*

. la combinaison avec *de là + V<sub>inf</sub>* :

- *D'accord, il y a des risques : de là à en conclure pour autant qu'il faut laisser tomber l'affaire, il y a un pas...*

Il y a bien entendu d'autres types de tels contextes "globalement négatifs". Remarquons que la négation lexicale - par exemple le préfixe *im-* de *impossible* - ne fournit pas un tel contexte. Que l'on compare :

- \**Ce projet est visiblement très intéressant : il est impossible pour autant de le réaliser, faute de crédits.*

- *Ce projet est visiblement très intéressant : il n'est pas possible pour autant de le réaliser, faute de crédits.*

N.B. On distingue habituellement trois types de négations : la négation lexicale - le *im-* de *impossible*, la négation syntaxique - par exemple *ne...pas*, et la négation argumentative, qui produit des inversions argumentatives - ainsi le verbe *douter*. Les deux dernières - mais non la première - appartiennent au paradigme de la négation sémantique. Il conviendrait certainement d'ajouter une quatrième négation, ou négation pragmatique. Elle interviendrait au niveau de morphèmes dont l'énonciation par un locuteur crée ipso facto un contexte négatif. Elle permettrait d'expliquer des phénomènes comme les suivants :

- *Je n'ai pas l'intention de signer ce contrat : je ne refuse pas pour autant l'offre que vous faites, simplement, je dois réfléchir.*

- *Pierre n'a pas l'intention de signer ce contrat : il ne refuse pas pour autant l'offre que vous faites, simplement, il doit réfléchir.*

- *C'est entendu, je trouve votre contrat très avantageux : je refuse pour autant de signer avant de l'avoir examiné en détail.*

- \**C'est entendu, Pierre trouve votre contrat très avantageux : il refuse pour autant de le signer avant de l'avoir examiné en détail.*

Pourtant, *refuser* comporte, comme on le constatera, une négation argumentative dans tous les cas. Ce n'est d'ailleurs pas le seul exemple de négation argumentative qui ne suffise pas à créer un contexte négatif.

En voici un autre :

- *J'ai rendu de grands services à Pierre : il n'est pas plus aimable pour autant.*

- \**J'ai rendu de grands services à Pierre : il est moins aimable pour autant.*

Il semblerait donc qu'il faille distinguer plusieurs sous-classes de morphèmes à polarité négative, selon le type de négation qu'elles exigent pour créer le contexte négatif nécessaire à leur fonctionnement.

## 2.2. Pour autant, morphème axiologiquement marqué

Rappelons qu'un prédicat est dit axiologiquement marqué s'il est impossible de l'appliquer à un objet sans par là-même lui conférer par exemple le trait *favorable* (ou *défavorable*). Ainsi les deux prédicats *être courtois* et *être obsequieux* appliqués à un objet lui confèrent tous deux le trait *+poli*. Mais ils s'opposent par leur composante axiologique : *+favorable* pour le premier, *- favorable* pour le second. Ce n'est d'ailleurs pas le seul couple de ce type : *hardi/risqué*, *bûcheur/polar*, *loquace/bavard*, etc... On peut étendre la définition à d'autres morphèmes que les prédicats et d'autres propriétés que favorable. Nous dirons qu'un morphème *M* est *Q*-axiologique si on ne peut l'utiliser dans un énoncé (ou une suite d'énoncés) sans conférer par là-même à l'un des objets mis en cause le caractère *+ Q* (resp. *- Q*). C'est ainsi que le *au moins* de *Au moins, cela servira à quelque chose*<sup>(5)</sup> est *Q*-axiologique, avec *+ Q = favorable*. Alors que les deux énoncés suivants sont également possibles :

- *Passe par Genève : c'est plus long, mais c'est plus agréable.*
- *Ne passe pas par Genève : c'est plus agréable, mais c'est plus long.*

L'adjonction de *au moins* rend le second impossible :

- *Passe par Genève : c'est plus long, mais au moins, c'est agréable.*
- \**Ne passe pas par Genève : c'est plus agréable, mais au moins c'est plus long.*

Pour faire apparaître le caractère *Q*-axiologique de *pour autant*, nous le comparerons au connecteur *pour si peu*, qui est proche de

(5) On trouvera l'analyse complète de ce *au moins* dans Anscombe-Ducrot 1983.

pour autant dans certains emplois. Cette comparaison est malgré tout limitée par le fait qu'à la différence de pour autant, pour si peu n'est pas encore complètement figé dans ses emplois concessifs. En particulier, on ne le trouve guère que comme complément d'un verbe. Dans l'emploi causal, pour si peu peut être remplacé par pour si peu de choses, substitution plus délicate en emploi concessif. Dans les deux exemples :

- Se disputer pour si peu, quelle idiotie !
- Les dégâts matériels étaient importants : les automobilistes n'en sont pas venus aux mains pour si peu.

seul le premier supporte la substitution pour si peu de choses. En revanche, seul le second permet le remplacement par pour autant, impossible dans le premier cas. Le second énoncé fournit ainsi un exemple où pour autant et pour si peu sont interchangeables. En voici un autre :

- Pierre a opposé de nombreux arguments à Paul, qui ne s'est pas départi de son calme pour si peu/pour autant.

Il est cependant aisé de trouver des exemples où la commutation n'a pas lieu :

- La famille, c'est très important : mais il ne faut surtout pas se cloîtrer chez soi pour autant/\*pour si peu.

Remarquons que l'impossibilité de pour si peu est liée au fait que son locuteur ne peut l'utiliser et en même temps affirmer l'importance de l'objet auquel il renvoie. C'est pourquoi la substitution est possible dans :

- Pierre a opposé de nombreux arguments à Paul, qui ne s'est pas départi de son calme pour autant/pour si peu.

Car les arguments de Pierre peuvent être nombreux sans que pour autant/\*pour si peu Paul ou le locuteur de pour si peu en reconnaissent l'importance. C'est pourquoi lorsque le locuteur prend nettement à son compte l'importance de l'objet à quoi renvoie pour autant, la substitution par pour si peu fait problème. En voici un exemple, où l'importance est conférée au travers d'un jugement de valeur :

- ... Elle était gentille, vous savez... Pas fière pour un sou, mais ne se laissant pas aller pour autant... (C. Exbrayat, Marie de nos vingt ans, p. 59)

Dans ce dernier exemple et du fait de l'ellipse - pas fière pour un sou au lieu de elle n'était pas fière pour un sou - la lecture en discours rapporté, qui permettrait la combinaison avec pour si peu, n'est pas possible. La responsabilité de l'expression du haut degré n'est imputable qu'au seul locuteur<sup>(6)</sup>.

N.B. On voit à la lumière de cet exemple qu'il faudrait probablement substituer au trait *important* que nous avons choisi, la notion plus générale de *pertinent quant au degré d'importance*.

Nous proposerons d'expliquer ces phénomènes en disant que pour autant et pour si peu sont des connecteurs Q-axiologiques, avec  $\{+Q, -Q\} = \{+important, -important\}$ . Le locuteur de  $X, \sim Y$  pour autant attribue aux faits décrits en  $X$  le trait + important : et le trait - important dans le cas symétrique de pour si peu. Supposons par exemple que A et B considèrent tous deux que la caractéristique importante en matière de routes est le danger - ou plutôt l'absence de danger. Voulant conseiller B, A pourra énoncer à son adresse l'un ou l'autre des énoncés :

- Passe donc par Genève : je n'aime pas cette route, d'accord ; ça ne veut pas dire qu'elle est dangereuse.
- Ne passe donc pas par Genève : ça ne veut pas dire que la route est dangereuse : je ne l'aime pas, c'est tout.

Si nous combinons maintenant les seconds membres de ces énoncés avec pour autant et pour si peu, nous obtenons :

- Passe donc par Genève : je n'aime pas cette route, d'accord : ça ne veut pas dire pour autant/pour si peu qu'elle est dangereuse.
- Ne passe donc pas par Genève : ça ne veut pas dire que la route est dangereuse : je ne l'aime pas pour autant/ pour si peu.

Aussi bien pour autant que pour si peu peuvent renvoyer à Je n'aime pas cette route, mais seul pour autant peut commenter la route n'est pas dangereuse. Remarquons que l'adjonction de mais entre les deux membres de phrases - presque obligatoire dans le second cas - ne modifie pas le phénomène. Il ne s'agit donc pas d'une impossibilité de type argumentatif, mais bel et bien axiologique.

---

(6) Ce sont de tels phénomènes qui nous ont fait ranger l'ellipse parmi les hypermarqueurs (Anscombe 1980, 1981), c'est-à-dire parmi les procédés aptes à désambiguer les responsabilités illocutoires.

Nous reviendrons plus loin sur cette propriété axiologique pour montrer qu'elle est en fait liée à une propriété plus fondamentale. Une dernière remarque concernant *pour si peu*. Il semble qu'à l'instar de *pour autant*, il soit à polarité négative :

- *Il est tombé quelques gouttes d'eau : la route ne sera pas glissante pour si peu.*
- *\*Il est tombé quelques gouttes : la route restera sûre pour si peu.*

On le trouve cependant dans certaines exclamatives comme :

- *Faire tout un drame pour si peu, quelle bêtise !*

*Pour si peu* y est remplacable par *pour si peu de choses*, et il ne s'agit donc pas dans de tels exemples du *pour si peu "malgré cela"* (il conviendrait plutôt de dire qu'il ne s'agit pas des usages du *pour si peu* qui semble être en voie d'acquérir une valeur sémantique nouvelle, celle de "*malgré cela*"). On peut cependant remarquer que de tels énoncés ont fréquemment valeur de reproche, et se fournissent donc à deux-mêmes, d'une certaine façon, un contexte négatif.

### 2.3. Pour autant et les formes autres qu'assertives

Dans les exemples utilisés jusqu'à présent, nous avons principalement combiné *pour autant* avec des formes assertives, combinaisons dans lesquelles il prend une valeur proche d'autres connecteurs comme *malgré cela*, *malgré tout*, *cependant*,... etc. Les énoncés suivants sont ainsi très proches par le sens :

- *L'introduction des nombres complexes dans la théorie des entiers n'a pas permis [pour autant] de résoudre le théorème de Fermat.*  
*malgré tout*  
*malgré cela*  
*cependant*

Il en va tout autrement si le connecteur *pour autant* introduit des phrases qui ne sont pas assertives, par exemple des interrogations. Pour mieux cerner les particularités de *pour autant*, nous l'opposerons à *malgré cela* lorsque ces deux connecteurs interviennent dans une interrogation. Soient les enchaînements d'énoncés :

(1) *Il est très enrhumé, mais faut-il pour autant utiliser des antibiotiques ?*

(2) *Il est très enrhumé, mais faut-il malgré cela utiliser des antibiotiques ?*

Par commodité, nous noterons  $E_1 = Il\ est\ très\ enrhumé$ ,  $E_2 = Faut-il\ utiliser\ des\ antibiotiques ?$ ,  $p$  et  $q$  étant les propositions exprimées par  $E_1$  et  $E_2$ . On remarque immédiatement que dans l'enchaînement de  $E_1$  avec  $E_2$ , *pour autant* et *malgré cela* ont des effets radicalement opposés. Pour *autant* présente  $E_1$  comme un argument en faveur des antibiotiques, et *malgré cela* comme un argument en leur défaveur. Ce qui n'empêche pas tant (1) que (2) d'être globalement orientés contre les antibiotiques, c'est-à-dire coorientés avec l'interrogation  $E_2$ . Ce fait est en conformité avec la description que nous avons donnée de la combinaison *mais + interrogation*<sup>(7)</sup> : d'un point de vue argumentatif, l'interrogation totale se comporte comme l'assertion négative correspondante. Un certain nombre de conséquences découlent de ce qui précède. Tout d'abord, les énoncés du type  $E_2 + pour\ autant$  et  $E_2 + malgré\ cela$  ont des structures sémantiques très différentes.  $E_2 + pour\ autant$  est à analyser comme ( $q + pour\ autant$ )? alors que  $E_2 + malgré\ cela$  a pour structure sémantique ( $q$ )? + *malgré cela*. En d'autres termes, *malgré cela* est extérieur à la portée de la négation sémantique que comporte l'interrogation, alors que *pour autant* est à l'intérieur de cette portée. Autre conséquence : un enchaînement entre énoncés du type  $E_1$ ,  $E_2 + pour\ autant$  n'est possible que si  $p$  est argument - au sens que nous donnons à ce terme - pour  $q$ : si tel est le cas, l'enchaînement  $E_1$ ,  $E_2 + malgré\ cela$  est alors impossible. Si l'on estime par exemple qu'une préparation intense est pour un candidat une excellente raison d'espérer un bon résultat, on dira :

- Certes, il avait préparé son examen à fond : est-ce qu'il s'attendait pour autant à un miracle ?

mais non :

- Certes, il avait préparé son examen à fond : est-ce qu'il s'attendait malgré tout à un miracle ?

---

(7) Cf. Anscombe-Ducrot 1981.

Si au contraire  $p$  est argument pour  $\sim q$ , c'est l'enchaînement avec pour autant qui devient impossible, et celui avec malgré cela qui est acceptable : c'est ce que l'on constate dans le même contexte que précédemment :

- *\*Certes, il n'avait pas de son propre aveu préparé l'examen : s'attendait-il pour autant à un miracle ?*
- *Certes, il n'avait pas de son propre aveu préparé l'examen : s'attendait-il malgré cela à un miracle ?*

On vérifiera qu'il en est bien ainsi en se plaçant dans une situation où, par exemple, le candidat se présente à un examen d'un niveau élevé pour lui, et que dans les deux cas de figures envisagés, il est déçu par ses propres résultats.

On trouve les mêmes possibilités/impossibilités avec d'autres contextes à polarité négative :

- *Certes, il avait préparé son examen à fond : de là à en conclure pour autant qu'il s'attendait à un miracle, non.*
- *\*Certes, il avait préparé son examen à fond : de là à en conclure malgré cela qu'il s'attendait à un miracle, non.*
- *\*Certes, il n'avait pas de son propre aveu préparé l'examen : de là à en conclure pour autant qu'il s'attendait à un miracle, non.*
- *Certes, il n'avait pas de son propre aveu préparé l'examen : de là à en conclure que malgré cela il s'attendait à un miracle, non.*

On déduit de ce qui précède les deux éléments de description suivants :

- dans les enchainements  $E_1, E_2 +$  pour autant et  $E_1, E_2 +$  malgré cela,  $p$  doit être argument respectivement pour  $q$  (cas de pour autant) et contre  $q$  (cas de malgré cela).
- Si  $E_2$  est de forme interrogative, ces deux enchaînements ont pour structures sémantiques respectives  $p, (q +$  pour autant)? et  $p, (q) ? +$  malgré cela, le symbole ? étant ici destiné à représenter l'opérateur "interrogation totale", lequel comporte une négation sémantique.

Cette description se heurte aussitôt à un certain nombre de contre-exemples qui vont nous permettre de l'affiner.

Tout d'abord, on pourrait être tenté de déduire du premier élément de description ci-dessus que pour autant et malgré cela sont nécessairement en distribution complémentaire. Conclusion démentie par des exemples comme :

- *Pierre a peut-être des tas de qualités, (mais) malgré cela, je ne suis pas enthousiaste à son égard.*
- *Pierre a peut-être des tas de qualités, (mais) je ne suis pas enthousiaste pour autant à son égard.*

Or il semble habituel de considérer les qualités comme provoquant l'enthousiasme plutôt que s'y opposant. Le second énoncé devrait être de ce point de vue impossible, ce qui n'est pas le cas. Ce qu'il faut dire en fait, c'est non pas que *p* est argument pour ou contre *q* selon que l'on est en présence de pour autant ou de malgré cela, mais que *p* peut ou non appuyer la conclusion *q*. On comprend alors pourquoi les deux énoncés précédents sont également possibles. Le locuteur du premier ne conclut pas à l'enthousiasme parce que pour lui, les qualités ne sont en aucun cas une raison de s'extasier. Le locuteur du second adopte la même attitude, mais par un cheminement différent. Il admet volontiers que les qualités puissent éveiller l'admiration : mais dans le cas de Pierre, il estime qu'il ne s'agit pas là d'une raison suffisante. Le locuteur de malgré cela ne considère pas *p* comme une raison appuyant *q*, celui de pour autant, tout en admettant que *p* est une raison de croire à *q* refuse d'en tirer cette conclusion qu'il ne juge pas suffisamment étayée par *p*. Un autre contre-exemple fera peut-être mieux comprendre ce mécanisme spécifique de pour autant. Imaginons la situation banale où un travail acharné fournit à son auteur de très bonnes raisons d'espérer la réussite. Dans une telle situation, on accepterait de dire aussi bien l'un ou l'autre des deux énoncés.

- *Bien sûr, j'avais beaucoup travaillé, mais je ne m'attendais pas malgré cela à une telle réussite.*
- *Bien sûr, j'avais beaucoup travaillé, mais je ne m'attendais pas pour autant à une telle réussite.*

Le second énoncé devrait être impossible : en fait il est tout à fait acceptable, et la raison en est claire. Son locuteur, tout en reconnaissant

que le travail qu'il a effectué lui permettait d'espérer la réussite, confesse par ailleurs qu'il n'était pas allé jusqu'à en tirer des conclusions de réussite exceptionnelle. Malgré cela s'oppose directement au caractère prévisible de la réussite exceptionnelle, alors que pour autant ne fait que s'opposer au surenchérissement qui ferait passer d'une prévision normale de réussite à celle d'une réussite hors série. Nous reviendrons plus avant sur cette sensibilité de pour autant aux gradations.

Un deuxième type de contre-exemples pose cette fois des problèmes plus ardus. On aura sans doute remarqué que pour autant et malgré cela sont fréquemment combinés avec mais. Considérons donc les deux enchaînements  $E_1$ , mais  $E_2 +$  pour autant et  $E_1$ , mais  $E_2 +$  malgré cela, où  $E_2$  est de forme interrogative. Ils ont comme structure sémantique respectives, avons-nous dit,  $p$ , mais + ( $q +$  pour autant) ? et  $p$ , mais + ( $q$ ) ? + malgré cela. Mais exige que  $p$  et ( $q +$  pour autant) ? soient d'orientations argumentatives inverses, et donc que  $q$  et  $p$  aient même orientation ; coorientation qui satisfait par ailleurs la contrainte imposée par pour autant. Il n'en est pas de même dans le second cas. Mais impose en effet que  $p$  et ( $q$ ) ? soient d'orientations inverses, c'est-à-dire que  $p$  et  $q$  aient même orientation, ce qui contrevient à l'opposition argumentative exigée par malgré cela. Un tel enchaînement -avec malgré cela- devrait donc toujours être impossible. En voici un exemple :

- Pierre a beaucoup travaillé, mais est-ce qu'il s'attend pour autant à réussir à l'examen ?
- \*Pierre a beaucoup travaillé, mais est-ce qu'il s'attend malgré cela à réussir à l'examen ?

exemple qui semble confirmer ce que nous venons d'affirmer. Il n'y a malheureusement pas loin à chercher pour trouver des contre-exemples. Ainsi :

(1a) Je sais que vous êtes très occupé en ce moment, mais pouvez-vous malgré cela m'accorder quelques instants ?

Un tel énoncé semble tout à fait naturel, et contrevient par là même à notre description. A y regarder de plus près cependant, cet exemple suscite

quelques observations. Tout d'abord l'énoncé correspondant avec pour autant est cette fois impossible :

- (1b) \*Je sais que vous êtes très occupé en ce moment, mais pouvez-vous pour autant m'accorder quelques instants ?

Deuxième remarque : Pouvez-vous m'accorder... ? est une demande au sens anglais de request, et l'énoncé en question se comporte d'ailleurs comme les énoncés à peu près équivalents du point de vue de la demande :

- Je sais que vous êtes très occupé en ce moment, mais je vous demande malgré cela de m'accorder quelques instants.
- Je sais que vous êtes très occupé en ce moment, mais accordez-moi malgré cela quelques instants.

Troisième remarque : le remplacement de m'accorder par me refuser donne lieu au phénomène inverse :

- (2a) \*Je sais que vous êtes très occupé en ce moment, mais pouvez-vous malgré cela me refuser quelques instants ?

- (2b) Je sais que vous êtes très occupé en ce moment, mais pouvez-vous pour autant me refuser quelques instants ?

Dernière remarque enfin : la substitution à l'interrogative d'une interrogative négative semble compliquer d'autant le phénomène :

- (3) Je sais que vous êtes très occupé en ce moment, mais est-ce que vous ne pouvez pas malgré cela/\*pour autant m'accorder quelques instants ?

- (4) Je sais que vous êtes très occupé en ce moment, mais est-ce que vous ne pouvez pas \*malgré cela/\*pour autant me refuser quelques instants ?

Nous supposons bien entendu réalisée une situation où le fait d'être très occupé va à l'encontre d'une éventuelle disponibilité en vue d'un entretien, même court.

Pour pouvoir expliquer ces phénomènes, nous ferons tout d'abord appel au concept de polyphonie, dont voici une version résumée<sup>(8)</sup>. Tout locuteur  $L$  d'une énonciation met en scène une série de personnages, les énonciateurs, responsables chacun d'un acte ilocutoire. Tout le jeu discursif consiste pour  $L$  à utiliser ces énonciateurs afin de réaliser ses propres visées discursives. Il peut y parvenir de deux façons : d'une part il a la possibilité de s'identifier à un ou plusieurs des énonciateurs qu'il met en scène, prenant ainsi à son compte la responsabilité des actes illocutoires qui leur sont attachés. L'exemple le plus simple en est celui de la négation *ne...pas*. Le locuteur d'un énoncé  $E$  négatif (avec négation descriptive) de phrase sous-jacente  $\sim p$  met en scène deux énonciateurs  $e_1$  et  $e_2$ .  $e_1$  accomplit l'acte d'assertion attaché à  $p$ , et  $e_2$  quant à lui s'oppose à cet acte d'assertion de  $e_1$ . Dans les cas usuels,  $L$  se distancie de  $e_1$  et s'identifie à  $e_2$ . L'interrogation totale présente un cas un peu plus compliqué. Selon nous, tout locuteur d'une interrogation *Est-ce que p ?* met en scène trois énonciateurs :  $e_1$  procède à une assertion préalable de  $p$  ;  $e_2$  exprime son incertitude quant à  $p$  ;  $e_3$  demande à l'interlocuteur de choisir entre une réponse du type  $p$  et une réponse du type  $\sim p$ .  $L$  ne s'identifie pas à  $e_1$ , s'identifie à  $e_2$ , et également à  $e_3$  dans les cas usuels où l'interrogation est une véritable interrogation, et où par exemple elle n'est pas rhétorique. C'est de l'identification de  $L$  à  $e_2$  que provient l'orientation négative des interrogations totales. Que se passe-t-il alors avec *Pouvez-vous... ?* Ce morphème est un marqueur de dérivation, susceptible de transformer l'interrogation en une requête. En termes de polyphonie, nous dirons que *Pouvez-vous... ?* peut introduire un énonciateur  $e_4$  qui accomplit un acte de requête, et que si tel est le cas,  $L$  s'identifie cette fois non plus à  $e_2$  mais à cet énonciateur  $e_4$ . Lorsque donc une forme interrogative *Pouvez-vous... ?* a valeur de requête, son orientation argumentative est celle de demande de p, coorientée avec  $p$ . On le constate par exemple sur les enchaînements avec *d'ailleurs* :

- Pouvez-vous m'accorder quelques instants, et d'ailleurs, avez-vous le choix ?

---

(8) Sur la notion de polyphonie, on pourra consulter Ducrot & al. (1980).

exemple qui pourrait être glosé par *Je vous demande de m'accorder quelques instants, et d'ailleurs vous n'avez pas le choix.*

Revenons à nos exemples. Dans le contexte choisi, *Pouvez-vous m'accorder quelques instants ?* est une requête - d'accorder quelques instants - et comme telle, coorientée avec *Vous avez quelques instants à m'accorder*, c'est-à-dire orientée en sens inverse de *Je sais que vous êtes très occupé*. La combinaison avec *malgré cela* est donc possible, et celle avec *pour autant impossible*, d'après les contraintes régissant l'emploi de ces deux morphèmes. C'est ce que nous avons observé avec les exemples (1a) et (1b). La substitution de *refuser à m'accorder* ne peut être une requête dans le contexte choisi - du moins pas une requête de refuser. Il s'agit alors d'une question banale de phrase sous-jacente *Vous pouvez me refuser quelques instants*, coorientée avec *Je sais que vous êtes très occupé*. C'est cette fois la combinaison avec *malgré cela* qui est impossible, et celle avec *pour autant* qui redevient possible : ce sont les exemples (2a) et (2b). Si l'on substitue à *Pouvez-vous* la forme *Ne pouvez-vous pas*, l'interrogation est alors du type rhétorique négative, équivalente à l'assertion positive correspondante. *Ne pouvez-vous m'accorder...* est alors coorienté avec *Vous pouvez m'accorder*, et orienté en sens inverse de *Je sais que vous êtes très occupé* : la combinaison avec *malgré cela* est possible, celle avec *pour autant impossible*, conformément à (3). Si l'on remplace *accorder* par *refuser*, l'interrogation redevient une simple question : elle est alors impossible avec *malgré cela*, parce qu'une telle combinaison est toujours impossible. Elle est également impossible avec *pour autant* car la phrase sous-jacente est *Vous ne pouvez pas me refuser...* qui est orientée en sens inverse de *Je sais que vous êtes très occupé* : c'est l'exemple (4).

#### 2.4. Pour autant, stratégie concessive et dérivation illocutoire

Pour pouvoir faire le lien entre la description que nous avons donnée de *pour autant* et les actes de langage - en particulier la dérivation illocutoire - nous devrons au préalable introduire dans notre démarche un certain nombre de notions.

#### 2.4.1. Pour autant et la stratégie concessive

Il est habituel de ranger pour autant dans les opérateurs de concession, en compagnie de pourtant, bien que, malgré tout,...etc. Le terme de concession est malheureusement vague, et l'absence de définition autorise tous les abus, à commencer par la tentation insidieuse consistant à croire le problème résolu parce qu'on l'a étiqueté "concession". Or l'une des caractéristiques de l'étiquetage est que même dans les cas d'arbitraire le plus absolu, il finit tôt ou tard par se présenter comme justifié par des propriétés extrinsèques de l'objet qu'il dénomme ; on n'est pas très loin de la délocutivité (lexicale)...

L'étude des connecteurs qui, d'un point de vue purement intuitif, semblent ressortir du domaine de la concession, amène à donner de la concession la définition polyphonique suivante :

Définition : soit  $L$  le locuteur d'un discours suivi  $X$  Connec  $Y$  où  $X$  et  $Y$  sont des énoncés (ou des suites d'énoncés)<sup>(9)</sup>, et Connec un certain connecteur. Nous dirons que  $L$  est, dans son discours, l'auteur d'une stratégie concessive si  $L$  met en scène cinq énonciateurs  $e_1, e_2, e_3, e_4, e_5$ , tels que<sup>(10)</sup> :

- $e_1$  accomplit l'acte attaché à  $p$ , proposition exprimée par  $X$ .
- $e_2$  argumente de  $p$  vers une certaine "conclusion"  $r$ .
- $e_3$  accomplit l'acte attaché à  $q$ , proposition exprimée par  $Y$ .
- $e_4$  s'oppose à l'argumentation de  $p$  vers  $r$ .
- $e_5$  est d'accord avec la situation décrite en  $p$ , ou constituée par le fait d'accomplir l'acte attaché à  $p$ .
- $L$  ne s'identifie pas à  $e_2$ .
- $L$  s'identifie à  $e_4$  et à  $e_5$ .

Cette longue définition appelle quelques commentaires. Tout d'abord, nous n'avons soufflé mot d'une éventuelle identification de  $L$  avec  $e_3$ .

---

(9) Pour des raisons évidentes d'exposition, nous avons dû renoncer à être parfaitement cohérent dans la terminologie et les notations.

(10) Nous ne donnons ici que les traits principaux de cette stratégie concessive.

C'est qu'elle n'apparaît nullement comme nécessaire. Il peut y avoir identification entre  $L$  et  $e_3$ , comme dans l'exemple :

- *Fais attention au volant : il fait beau, mais je te préviens qu'il y a du verglas un peu partout.*

énoncé dont il est clair que le locuteur  $L$  est également l'énonciateur  $e_3$  de l'avertissement *Je te préviens...* Dans d'autres exemples, cette identification n'apparaît pas :

- *Fais attention au volant : il fait beau, mais selon la météo, il y a des risques de verglas un peu partout.*

$L$  n'est pas l'énonciateur  $e_3$  de *Il y a des risques de verglas un peu partout*, non-identification explicitée d'ailleurs par la présence de l'opérateur de distanciation *selon*, qui fournit en outre l'identité de  $e_3$  : la météorologie. Ce qui n'empêche pas le moins du monde  $L$  d'être par ailleurs l'énonciateur  $e_4$  de l'argumentation qui s'appuie sur  $e_3$  pour aboutir à la conclusion *Fais attention au volant*.

Autre remarque : nous avons qualifié le rôle de  $e_4$ , de façon quelque peu vague, comme étant de s'opposer à  $e_2$  argumentant de  $p$  vers  $r$ . C'est qu'il y a différentes façons de s'opposer à une telle argumentation. On peut par exemple refuser le droit d'opérer le passage de  $p$  à  $r$  :

- *Bien sûr, c'est faisable : de là à en conclure que c'est facile, non.*

On peut également non pas refuser le fait que  $p$  est un argument pour  $r$ , mais le disqualifier comme un argument valable, en présentant une argumentation qui va cette fois en sens inverse :

- *Pierre est accrocheur : il vient d'être recalé pour la cinquième fois au permis, il veut quand même remettre ça.*

Des connecteurs comme *mais PA*, néanmoins, cependant, appartiennent à la seconde catégorie ; on trouverait dans la première bien que, pour être, tout + Adj + qu'il est..., etc.

Comme dans le cas de  $e_3$ , l'identification de  $e_1$  avec  $L$  n'est ni interdite, ni obligatoire. Dans l'énoncé :

- *Je te promets de venir demain sans faute, mais je serai peut-être un peu en retard.*

il y a une interprétation qui fait de la première partie une énonciation performative, d'auteur  $L$ . Dans l'exemple ci-après en revanche :

- *D'accord, tu as la permission de prendre la voiture, mais parfois tu exagères.*

il y a une interprétation dans laquelle l'énonciation de  $L$  n'est pas l'octroi d'une permission, mais le rappel d'une permission antérieure d'auteur  $e_3$  distinct de  $L$ . Notons que cet énonciateur  $e_3$  a pu être la même personne que  $L$ , locuteur antérieur d'une promesse.

Il nous reste maintenant à montrer que le comportement de *pour autant* s'inscrit dans le cadre de la stratégie concessive telle que nous venons de la définir.

Soit donc un énoncé de la forme  $X$ , *pour autant Y*, pour lequel nous supposerons que la condition de polarité négative liée à *pour autant* est satisfaite. Qu'il y ait un énonciateur  $e_1$  accomplissant l'acte attaché à  $p$  est assez clair. Soit :

- *Pierre ne viendra peut-être pas demain ; on ne va pas pour autant renoncer à la réunion.*

L'assertion de *Pierre ne viendra peut-être pas demain* a nécessairement, comme tout acte d'assertion, un auteur : ce peut être  $L$  lui-même, locuteur du tout, auquel on pourrait alors poser la question *Qu'est-ce qui te fait croire ça ?* ou encore *Qu'est-ce qui te permet d'affirmer que Pierre... ?* Ce peut-être Pierre lui-même - ou une autre personne - dont  $L$  ne ferait alors que rapporter les propos : ce qui correspondrait aux questions *Comment le sais-tu ?* ou *C'est Pierre qui te l'a dit ?, ou encore Qui te l'a dit ?* Dans l'exemple ci-dessus par ailleurs, c'est  $L$  qui, selon toute vraisemblance, propose de ne pas renoncer à la réunion. Il semble d'ailleurs, d'une façon générale, qu'il en soit toujours ainsi.

Dans  $X$ , pour autant  $Y$ ,  $Y$  s'oppose directement à la conclusion présentée par  $X$ , sans intermédiaire comme dans le cas de *mais*. Ce qui n'est possible que si  $L$  s'identifie à  $e_3$ . On pourrait être tenté de nous objecter que cette identification n'est pas nécessaire, sur la base d'un exemple comme :

- *Pierre ne viendra peut-être pas demain : selon lui, il ne faut pas pour autant renoncer à la réunion.*

où le locuteur  $L$  du tout n'est pas le locuteur  $L'$  de *Il ne faut pas renoncer à la réunion*. Nous répondrons que  $L$  ici n'est pas non plus locuteur de *pour autant*. Il y a en fait dans cet exemple deux niveaux de locuteurs :  $L$ , locuteur de *d'après lui* n'est que le porte-parole de  $L'$  locuteur de quelque chose comme *Je ne viendrais peut-être pas demain : il ne faut pas pour autant renoncer à la réunion*. Ce qui nous ramène à notre proposition initiale :  $L'$ , locuteur de *pour autant*, est également l'auteur  $e_3$  de l'acte attaché à  $q$ , proposition exprimée par  $Y$ . La présence d'un énonciateur  $e_5$  manifestant son accord soit avec la situation décrite en  $p$  soit constituée par le fait d'accomplir l'acte attaché à  $p$ , ainsi que l'identification de  $L$  avec  $e_5$  découle de la remarque suivante. On peut combiner avec  $X$  des expressions qui ne sont attribuables qu'au seul locuteur  $L$ , et par lesquelles il marque son adhésion : *soit, certes, d'accord, bien sûr, sans doute, ... etc.*, des expressions performatives dans leur emploi performatif comme *Je vous l'accorde, je vous le concède, je veux bien admettre que*, ainsi que certaines modalités d'énonciation comme *sans doute, indubitablement, vraiment, sincèrement, ... etc.* Nous montrerons simultanément l'existence de  $e_2$  - qui argumente de  $p$  vers une certaine conclusion  $r$  - et de  $e_4$  - qui s'oppose à cette conclusion. L'expression *et alors ?* a en français deux emplois (au moins). Dans un premier emploi, elle sert une demande de continuation d'un discours, et plus particulièrement une demande de conclusion. Dans un second emploi - qui se caractérise d'ailleurs par une intonation particulière et une certaine agressivité - elle a pour rôle d'indiquer précisément le refus de toute conclusion qui serait tirée de la parole de l'autre<sup>(11)</sup>. Dans ce dernier emploi, *et alors* est aisément combinable avec *pour autant* :

(11) Ce second emploi de *et alors* est très probablement un délocutif formulaire du premier.

- Pierre ne viendra peut-être pas demain, et alors ? On ne va pas pour autant renoncer à la réunion.

à condition que  $L$  ne soit pas identifié à  $e_1$ , car *et alors* renvoie toujours au discours d'un autre. On voit ce qui se passe : en faisant suivre  $X$  d'un *et alors*,  $L$  refuse une conclusion tirable de  $X$ , et dont lui  $L$ , fait comme si son vis-à-vis s'apprêtait à l'introduire par un *alors conclusif*. Dans le même ordre d'idées, on remarquera que *pour autant* se combine également avec des expressions de refus explicite de conclure, telles de *là à... il y a un pas*, *de là à en conclure...* ion. *Pour autant* met donc en scène deux énonciateurs :  $e_4$ , qui refuse de conclure de  $p$  à  $r$ , et qui ce faisant, s'oppose à un autre énonciateur,  $e_2$ , qui tirerait précisément cette conclusion. C'est pourquoi *pour autant* et *pour si peu* sont fréquemment en combinaison avec des morphèmes comme *mais*. En vertu de la loi de non-contradiction argumentative - un même locuteur ne peut simultanément assumer et refuser une argumentation de  $p$  vers  $r$  - et s'il y a identification de  $L$ , ce ne peut être qu'avec l'un des deux, de  $e_2$  et  $e_4$ . Il est facile de voir que cette identification est celle de  $L$  avec  $e_4$ . Supposons qu'en prévision d'une promotion, on cherche un cadre ayant de l'ambition sans être arriviste, on pourra dire :

- Faisons bénéficier Pierre de la promotion : il est ambitieux sans être pour autant arriviste.

mais jamais - suivi du même discours - Ne donnons pas la promotion à Pierre.  $L$  n'est donc pas identifié à  $e_2$  ; par ailleurs, il est loisible de faire suivre le segment comportant *pour autant de selon moi, à mon avis*, qui engagent la responsabilité de  $L$  de façon explicite, et montrent que  $L$  est identifié à  $e_4$ .

#### 2.4.2 Pour autant et l'acte illocutoire de réfutation

Un dernier point nous reste à examiner : nous avons présenté *pour autant* comme faisant intervenir un énonciateur  $e_4$  - auquel s'identifie  $L$  - qui s'oppose à l'argumentation de  $p$  vers  $r$  d'un autre énonciateur  $e_2$ . C'est la nature de cette "opposition" que nous voudrions maintenant examiner plus en détail.

Quelques mots tout d'abord sur le statut illocutoire de cette opposition. Si l'on admet notre analyse, pour autant met également en scène un autre énonciateur  $e_5$ , auquel s'identifie  $L$ , et qui exprime son accord avec la situation décrite en  $p$  ou constituée par le fait d'accomplir l'acte attaché à  $p$ . Le locuteur  $L$  de pour autant ne refuse pas  $p$ , il déclare simplement ne pas adhérer au passage de  $p$  à  $r$  qu'il attribue à  $e_2$ . L'opposition en question n'est donc pas un acte de dénégation, mais un acte de réfutation<sup>(12)</sup>. Si ce qui est combiné avec pour autant n'est pas de forme assertive, mais par exemple interrogative, l'acte de réfutation disparaît : ce qui est conforme au comportement général des actes illocutoires lorsqu'ils sont insérés dans le scope d'une interrogation. Mais l'aspect argumentatif "négatif" dû à pour autant et sur lequel prend appui l'acte de réfutation, subsiste pour sa part. On peut le voir aux "bizarries" d'enchaînements dans des discours suivis. Par exemple :

- J'ai rendu de grands services à Pierre. En éprouve-t-il de la reconnaissance ? Je le crois/Je ne le crois pas.
- J'ai rendu de grands services à Pierre. En éprouve-t-il de la reconnaissance, au moins ? Je le crois/Je ne le crois pas. .
- J'ai rendu de grands services à Pierre. En éprouve-t-il pour autant de la reconnaissance ? \*Je le crois/Je ne le crois pas.

Autre bizarrie : alors que Je le crois est exclu, certaines réponses plus modérées sont acceptables : ainsi jusqu'à un certain point, dans une certaine mesure, en tout cas il semble bienveillant à mon égard, avec en tout cas qui est l'indicateur par excellence de la modération argumentative. Ce qui nous amène à notre dernier point. Nous voudrions plaider en faveur de l'idée suivante : si le locuteur  $L$  de pour autant refuse le passage conclusif de  $p$  à  $q$ , ce n'est pas parce qu'il estime qu'il n'y a pas de lien argumentatif entre  $p$  et  $q$ .  $L$  admet qu'il y a un tel lien, et même, il accorde une certaine importance à  $p$ , avons-nous dit. Ce qu'il refuse, c'est que  $p$  soit un argument suffisant pour  $q$ . Nous avions d'ailleurs remarqué que pour autant exige que  $q$  soit en quelque sorte conforme à  $p$  (dans le cas d'un  $Y$  de forme assertive *ne pas Y'*,  $q$

---

(12) Pour toutes ces notions, cf. J. Moeschler 1982.

est la proposition exprimée par  $Y'$ ). C'est pourquoi, si l'on estime qu'une invitation est une bonne raison de se déplacer, on dira :

- *J'ai invité Pierre, mais il n'acceptera pas de venir pour autant.*  
et non :

- *J'ai invité Pierre, mais il ne refusera pas de venir pour autant.*

Exprimons cette idée en termes de topoi<sup>(13)</sup>. Dans son discours  $X$  pour autant  $Y$ ,  $L$  attribue à l'énonciateur  $e_2$  - celui qui argumente de  $p$  vers  $r$  - la mise en œuvre d'un certain *topos*  $\langle + P, + Q \rangle$ , où  $P$  et  $Q$  sont des propriétés. Rappelons que la notation  $\langle + P, + Q \rangle$  a pour signification que plus la propriété  $P$  est satisfaite, plus la propriété  $Q$  l'est. En termes d'échelles de la  $P$ -ité et de la  $Q$ -ité (orientées vers le *plus*), un tel *topos* signifie que plus on progresse en  $P$ -ité, plus on progresse en  $Q$ -ité. Revenons à *pour autant*, et soient  $P$  et  $Q$  les propriétés respectivement relatives à  $p$  et  $q$ . Ce que fait  $L$  en énonçant *pour autant*, c'est d'une part d'admettre qu'un certain degré de  $P$ -ité est bien lié à  $p$ , et qu'il s'ensuit donc un certain degré de  $Q$ -ité. Mais en outre - et c'est là toute l'originalité de *pour autant* -  $L$  déclare que le degré de  $Q$ -ité découlant du degré de  $P$ -ité lié à  $p$  est inférieur à celui qui est requis pour pouvoir conclure à  $q$ . En d'autres termes,  $L$  opère une bipartition dans les degrés de  $Q$ -ité. Si  $f$  est le degré de  $P$ -ité correspondant à  $p$  (ou dont  $L$  dit qu'il correspond à  $p$ ),  $g$  le degré de  $Q$ -ité qui en résulte de par le *topos*,  $L$  classe les propositions conformes à  $p$  en deux catégories : celles ayant un degré de  $Q$ -ité inférieur ou égal à  $g$ , et celles ayant un degré de  $Q$ -ité supérieur cette fois à  $g$ . Il déclare enfin que  $q$  appartient selon lui à la seconde catégorie et partant, ne saurait se déduire de  $p$ . Ce qui ne l'empêche pas d'accepter éventuellement - nous l'avons vu - des propositions plus modérées que  $q$ .

Quelques observations vont nous permettre d'étayer cette analyse. Une première remarque - montrant selon nous la sensibilité de *pour autant* vis-à-vis du degré - est que ce morphème est très fréquemment combiné

(13) Pour la notion de *topos* et son utilisation dans l'argumentation, cf. dans ce même numéro l'article de O. Ducrot.

avec des comparatifs, toujours d'infériorité ou de supériorité, jamais d'égalité : *mieux, plus, davantage, moins, ...etc.* Par exemple :

- *La fortune de Pierre est immense : il n'en est pas plus heureux pour autant.*

Le *plus* qui intervient ici s'explique fort bien à l'aide de notre analyse : "tu ne me feras pas conclure à un degré de bonheur supérieur à celui qui selon moi se déduit normalement d'une immense fortune" ; d'où l'on conclut fréquemment, par un mécanisme sur lequel nous reviendrons, que *Pierre n'est pas heureux*.

Deuxième observation : *pour autant* se laisse paraphraser aisément par des expressions qui toutes expriment des limitations sur le degré : *ne pas aller jusqu'à, pas suffisamment pour, pas au point de, pas assez pour*. Enfin, il est toujours loisible de faire suivre *pour autant* d'un commentaire comme *Il s'en faut ou Loin de là*, toutes expressions relatives au degré.

Troisième et dernière observation : dans un dialogue, on peut enchaîner sur un *pour autant* par un *alors* conclusif suivi d'une restriction sur le degré :

- *Pierre est très habile, il n'a pas mieux réussi pour autant.*
- *Alors, il n'est pas si habile que ça.*
- *La victoire des Gaulois à Gergovie n'a pas empêché Jules César de conquérir la Gaule.*
- *Alors, ça n'était pas une (si) grande victoire (que ça).*

Dernier point : le fait que les échelles mises en jeu par le *topos* sont bien orientées vers le *plus* est patent sur le comportement de *pour autant* avec les échelles absolues :

- *Ça n'est pas facile, mais ça n'est pas impossible pour autant.*

#### 2.4.3. *Pour autant, la cause et l'importance*

Historiquement, *pour autant* est un ancien indicateur de relation causale, un parmi une famille très prolixe d'indicateurs formés sur *par* et *pour*. La plupart d'entre eux - dont *pour autant* et *pourtant* - se sont

peu à peu intégrés à des stratégies concessives. Il nous reste *parce que* et partant, ainsi qu'un pour ce que qui, à côté d'usages nettement ironiques, possède quelques emplois causaux archaïsants. Il convient d'ailleurs d'être prudent en ce qui concerne la notion de cause telle qu'elle apparaît en langue. Elle n'a en effet que de lointains rapports avec la cause "scientifique". Cette dernière est ou n'est pas, sans possibilité de gradation intermédiaire. Alors que bien souvent ce que nous appelons cause en langue n'est qu'une raison invoquée. Un discours n'est pas cause d'un autre au sens scientifique du terme, et on ne voit guère comment il pourrait en être ainsi. Mais une relation causale entre objets peut servir de fondement à une argumentation, susceptible cette fois de gradation. On remarquera d'ailleurs que la langue elle-même nous l'indique clairement : la cause d'un avocat relève de la rhétorique et non de la physique, et d'une façon générale, la cause du langage ordinaire est plus liée - y compris étymologiquement - à la responsabilité et au motif invoqué qu'à l'observation de régularités entre objets<sup>(14)</sup>. C'est donc en ce sens que nous continuerons à utiliser - par commodité - le mot "cause".

Les relations causales peuvent être introduites de deux façons différentes : on peut présenter des faits F comme étant à l'origine d'autres faits G, ou bien présenter des faits G comme étant des conséquences d'autres faits F. Nous parlerons dans le premier cas d'un acte illocutoire d'expliquer, dans le second cas d'un acte illocutoire de consécuter. Les usages habituels de *parce que* et *car* consistent en l'accomplissement d'un acte d'expliquer, alors que ceux de *d'où*, *de sorte que*, *par conséquent* réalisent un acte de consécuter. Dans les usages qu'il avait en ancien français, *pour autant* signifiait à peu près "pour cela, pour cette raison", en particulier en combinaison avec *que*, où il équivalait à notre *parce que* :

- *Cestuy Lyon...*

*Veit une foys que le rat ne sçavoit  
Sortir d'un lieu pour autant qu'il avoit  
Mangé le lard et la chair toute crue....*

(Marot, Epistres, II)

---

(14) Cf. Anscombe 1983.

C'est selon nous de cette ancienne valeur causale - qui de nos jours ne subsiste plus que dans le comportement de l'énonciateur  $e_2$ , distinct de  $L$  - que provient la notion d'importance accordée à  $p$  par *pour autant*. En langue, la cause est en effet ce qui porte seul la responsabilité des événements, ce qui est seul important. Supposons que A veuille se dégager de la responsabilité d'un retard que lui reproche B : il lui suffit d'évoquer une cause de ce retard et de dire par exemple :

- *Excuse-moi, je suis en retard parce que il y a une grève du métro.*

Si B est bien décidé à attribuer toute la responsabilité à A, il dira :

- *Mais tu es en retard.*

Si en revanche B accueille A en disant :

- *Je sais, tu es en retard parce qu'il y a une grève du métro.*

A ne pourra dire :

- *Mais il y a une grève du métro.*

pour dégager sa responsabilité, puisque B l'a déjà mis "hors de cause". On ferait une constatation identique avec *de sorte que* : que l'on présente les causes ou les conséquences, ce sur quoi est mis l'accent d'importance, ce qui porte la responsabilité des événements, c'est la cause, ou du moins ce qui est présenté comme tel.

#### 2.3.4. *Pour autant et la dérivation illocutoire*

Nous avons vu que *pour autant* est un ancien indicateur de relation causale, plus précisément d'un acte illocutoire de consécuter. Dans son usage actuel, il est marqueur d'un acte de réfutation. Il s'agit donc maintenant d'expliquer comment s'est effectué le passage de l'une à l'autre valeur, explication qui devra en même temps rendre compte d'une polarité négative que *pour autant* ne possédait pas à l'origine. On sera peut-être étonné de ne pas nous voir utiliser un acte illocutoire de concession. Si nous avons tenu à utiliser stratégie concessive et non acte de concession c'est que l'utilisation qui est habituellement faite de ce dernier terme recouvre une confusion entre langue et métalangue. Cette confusion, que l'on trouve en particulier chez Searle, est la suivante : le français

possède un verbe *concéder* qui donne lieu à des énonciations performatives, *je te concède que...* Tout le problème vient de ce qu'on a pris l'habitude de désigner l'acte illocutoire ainsi accompli par le mot de la langue *concession*, mot qui sert par ailleurs à désigner la stratégie discursive déployée par des mots comme *bien que* ou *malgré tout*. On opère ainsi subrepticement un rapprochement entre deux concepts différents dont le seul crime est d'avoir été imprudemment désignés par le même terme. Si l'on désire cependant dénommer acte de concession l'acte illocutoire accompli par *je te concède que p* dans ses usages performatifs, deux précautions s'avèrent alors indispensables. D'une part, le mot *concession* n'est ici ni le mot de la langue, ni celui des grammairiens : il s'agit du concept CONCESSION<sup>(15)</sup>. En énonçant *je te concède que p*, un locuteur manifeste son accord avec la situation décrite en *p* ou constituée par la réalisation de l'acte attaché à *p* (*s'il y en a un*). En ce sens, la CONCESSION est un acte illocutoire. Tout autre est le cas de la concession au sens des grammairiens, i.e. de ce que nous avons appelé la stratégie concessive. D'une part, cette stratégie met en jeu bien d'autres choses qu'un accord du type précédent. Elle consiste en une certaine répartition d'actes illocutoires divers entre plusieurs énonciateurs, dont un acte de CONCESSION. Elle relève donc non pas de l'illocutoire, mais de ce que l'Ecole de Genève appelle une stratégie interactive. Par ailleurs, il est facile de montrer des différences fondamentales entre la CONCESSION et la stratégie concessive, si l'on nous accorde ce terme. En particulier, la CONCESSION n'implique rien quant aux conclusions que l'on peut tirer de *p*, au contraire de la stratégie concessive. Ainsi, *Je te concède qu'il y a des difficultés* est coorienté avec *Il y a des difficultés*, alors que *Bien qu'il y ait des difficultés* est coorienté cette fois avec *Il n'y a pas de difficultés*. C'est pourquoi on peut dire :

- *Je te concède qu'il y a des difficultés, d'ailleurs j'ai l'intention de renoncer.*
- *Je te concède qu'il y a des difficultés, mais je n'ai pas l'intention de renoncer.*
- *Bien qu'il y ait des difficultés, je n'ai pas l'intention de renoncer.*

---

(15) Cette confusion entre langue et métalangue peut d'ailleurs mener très loin. Nous avions déjà fait remarquer (Anscombe 1979) que la Loi de Détachement de B. de Cornulier repose entièrement sur une telle approximation.

mais non :

- *Bien qu'il y ait des difficultés, j'ai l'intention de renoncer.* Allons plus loin. On admet volontiers qu'il y a des expressions figées dont le sens provient d'une cristallisation de certains emplois. Nous pensons de même qu'un locuteur a à sa disposition un certain nombre de stratégies toutes prêtées. Certains morphèmes peuvent s'être spécialisés dans de telles stratégies, mais il n'y a là aucune nécessité. La plupart du temps, elles peuvent être mises en branle sur la seule base du contexte et de la situation de discours (nous en verrons un exemple). Nous voudrions défendre l'idée suivante : c'est au travers de son insertion dans des stratégies concessives (on remarquera que nous avons dit stratégie concessive et non énoncé concessif) que pour autant est passé du rôle de marque d'un acte de consécuter à celui de marque d'un acte de réfutation.

Nous montrerons tout d'abord que le déploiement d'une stratégie concessive peut faire attribuer une valeur de réfutation à un morphème habituellement considéré comme ayant valeur causale. Considérons :

- *Pierre n'est pas généreux parce qu'il est riche.* énoncé en apparence banal, mais susceptible pourtant de deux interprétations. L'une, causale, correspondrait à une situation de discours où, discutant des conséquences de la richesse, le locuteur de l'énoncé ci-dessus présenterait le cas particulier de Pierre comme appuyant une loi générale : celle que la richesse est cause d'avarice. La seconde, cette fois concessive, correspond à la situation de discours inverse. Le cas de Pierre viendrait à l'encontre de l'idée de la richesse comme origine de la générosité. Les deux interprétations correspondent aux deux "extraction" :

- *C'est parce qu'il est riche que Pierre n'est pas généreux.*
- *Ce n'est pas parce qu'il est riche que Pierre est généreux.*

Remarquons que la seconde interprétation est très proche de sous prétexte et de pour autant. Remarquons enfin que ces deux interprétations correspondent à deux scopes différents de la négation et que, ainsi qu'il est habituel, la détermination de ce scope a lieu modulo la situation de discours. Ces deux scopes sont respectivement les suivants :

(*Pierre est riche*) cause Neg (*Pierre est généreux*), et Neg (*Pierre est riche*) cause (*Pierre est généreux*)), qui correspond respectivement à une interprétation "causale" et à une interprétation "concessive". L'enchaînement sémantique ne peut se faire que sur l'interprétation causale :

- *La richesse est souvent cause d'avarice : la preuve, c'est que Pierre n'est pas généreux parce qu'il est riche.*
- \**La richesse n'est pas toujours cause de générosité : la preuve, c'est que Pierre n'est pas généreux parce qu'il est riche.*

Or dans le second exemple, un *bien que* en lieu et place de *parce que* rendrait l'énoncé tout à fait acceptable. C'est donc que par rapport à l'interprétation causale, l'interprétation concessive est seconde, et de l'ordre de la dérivation allusive. Le second enchaînement est donc impossible, en accord avec notre test de l'enchaînement sur les valeurs dérivées allusives (Cf. Anscombe, "La problématique de l'illocutoire dérivé", 1977 ; Anscombe 1980).

C'est selon nous une telle ambiguïté sur le scope de la négation qui a favorisé l'évolution historique de *pour autant* ayant abouti à une valeur actuelle proche de *malgré cela* assortie d'une contrainte de polarité négative. Le processus aurait été le suivant :

a) L'ancien français possède une conjonction *pour autant* à valeur causale ou conclusive.

b) Soient *p* et *q* deux phrases décrivant des propriétés graduables de P-ité et de Q-ité. Nous supposerons de plus l'existence d'un *topos* <+ *P*, + *Q* >. Dans un contexte où un tel *topos* est admis, des énoncés de la forme *p pour autant ~ q*, où *pour autant* a valeur causale, se sont vu attribuer non l'interprétation causale *p cause Neg (q)*, mais l'interprétation concessive *Neg (p cause q)*, Neg étant la négation sémantique. Le processus se serait ensuite étendu à des formes de négation autres que la négation syntaxique. L'interprétation "concessive", favorisée au départ par des facteurs contextuels, a finalement été attribuée à la présence de *pour autant*, à condition que celui-ci se trouve dans un contexte négatif. L'existence d'un *ne par autant à valeur "concessive"* a d'ailleurs pu aider à cette formation.

c) Comment ce processus a-t-il été déclenché ? Nous pensons que c'est par l'intervention d'une loi de discours comme la Loi de Faiblesse. Si  $p$  est un argument faible pour  $q$ ,  $p$  peut devenir un argument pour  $\sim q$ . Dans un contexte où le *topos*  $\langle +P, +Q \rangle$  est admis, dire que  $p$  est cause de  $\sim q$ , c'est dire que le degré de *P-ité* envisagé par  $p$ , trop faible pour permettre de conclure à  $q$ , est vu comme un argument pour  $\sim q$ , et que donc on n'a pas  $q$  bien que l'on ait  $p$ . Pour autant apparaît ainsi comme un ancien marqueur de dérivation, la valeur causale ayant disparu de nos jours.

### 3. DESCRIPTION PRAGMATIQUE DE *POURTANT*

#### 3.1. Quelques particularités de pourtant

Bien qu'ayant une origine similaire à celle de *pour autant*, et ne s'en distinguant pas au départ, *pourtant* a acquis progressivement des fonctions sensiblement différentes. S'il est parfois substituable à *pour autant*, il en diffère néanmoins sur de nombreux points. Par exemple, aucun usage de *pourtant* n'exige de contrainte de polarité négative.

Voici quelques propriétés qui distinguent *pourtant* d'autres connecteurs qui semblent proches de par leur rôle discursif.

- en réponse à une question rhétorique, seul *pourtant* est possible :
  - *Pierre n'est-il pas l'honnêteté personnifiée ?*
  - *C'est [pourtant, \*cependant, ?quand même, \*néanmoins, \*malgré cela, \*malgré tout, \*tout de même, \*toutefois] vrai qu'il est honnête !*
  - *Je veux bien, mais comment faire ?*
  - *C'est [pourtant, \*cependant, \*quand même, \*néanmoins, \*malgré cela, \*malgré tout, \*tout de même, \*toutefois] facile !*
- Soit maintenant un énoncé du type  $p$  Connec  $q$  où Connec est un des connecteurs précédents, et où  $p$  et  $q$  sont, dans la situation de discours envisagée, argumentativement opposés. On peut classer les connecteurs en deux espèces, selon qu'ils supportent ou non la permutation  $p/q$ . Par exemple :
  - *Il exagère, Pierre : je lui avais bien dit qu'il y avait des embouteillages aujourd'hui ; il est [pourtant, cependant, quand même, néanmoins, malgré cela, malgré tout, tout de même, toutefois] en retard une fois de plus.*

Opérons la substitution. On obtient :

- *Il exagère, Pierre : il est en retard une fois de plus. Je lui avais bien dit [pourtant, cependant, \*quand même, \*malgré cela, \*malgré tout, \*tout de même, \*toutefois, \*néanmoins] qu'il y avait des embouteillages aujourd'hui.*

On voit ainsi que parmi les connecteurs envisagés certains - dont *pourtant* - ont des usages "symétriques", et d'autres non. Propriété que nous tenterons d'élucider dans le cas de *pourtant*.

. Soit comme précédemment un énoncé du type *p Connec q*, où *p* est de la forme *Neg + p'*, et où *p'* est argumentativement plus fort que *q*. Dans ces conditions, il semble que l'on ne puisse prendre *Connec = pourtant* :

- *Faites attention : ce n'est pas une bronchite, (mais) c'est [ \*pourtant, \*cependant, quand même, néanmoins, \*malgré cela, malgré tout, tout de même, \*toutefois] un bon rhume.*

Exemple intéressant à un autre titre : *pourtant* ne convient pas non plus si l'on échange les deux propositions - et pour une conclusion inverse :

- *Pas de souci à vous faire : c'est un bon rhume, (mais) ce n'est [pourtant, \*cependant, quand même, \*néanmoins, \*malgré cela, \*malgré tout, tout de même, ?toutefois] pas une bronchite.*

. Signalons enfin sans nous y attarder que *pourtant*, au contraire de *quand même* et de *tout de même*, ne donne pas lieu à des usages interjectifs. Par ailleurs, on peut dans un dialogue effectuer une demande de continuation d'un dialogue suspendu au niveau du connecteur si ce connecteur est *pourtant, cependant, ou néanmoins*, en disant *Pourtant ?, Cependant ?, Néanmoins ?, opération qui ne semble pas possible avec *quand même* et *tout de même*.*

*Pourtant* possède donc un comportement spécifique qu'il nous appartient de préciser.

### 3.2. Les différents pourtant

A y regarder de plus près, on s'aperçoit que *pourtant* remplit essentiellement deux fonctions. Pour les distinguer, nous utiliserons la graphie *pourtant<sub>1</sub>* et *pourtant<sub>2</sub>*, sans pour l'instant préjuger d'une quelconque relation entre les deux.

### 3.2.1. Le pourtant<sub>1</sub> de réfutation

Nous décrirons ce pourtant<sub>1</sub> de la façon suivante : soit *L* locuteur d'un discours *X* pourtant<sub>1</sub> *Y*. Grossso modo, *L* se présente dans une telle énonciation comme :

- . montrant que le fait *F* décrit en *p* ou constitué par le fait d'accomplir l'acte attaché à *p* n'empêche pas le fait *G* décrit en *q*.
- . s'opposant, en termes d'argumentation et de polyphonie, à un énonciateur qui, s'appuyant sur le fait que *F* est habituellement vu comme "cause" de  $\sim G$ , argumente de *p* vers  $\sim q$ .
- . argumentant dans le sens de *q*.

Une première remarque est que *L* oppose directement *q* à la conclusion attendue - selon *L* - après *p*. En bref, *q* n'est pas proposé par *L* comme un argument pour une conclusion *r* opposée à celle que l'énonciateur de *p* - mis en scène par *L* - tire de *p*. Car dans de telles situations, un pourtant<sub>1</sub> serait très difficile. Supposons par exemple réalisée la situation suivante : Pierre, qui est opposé à l'idée d'un impôt sur le revenu, estime qu'on ne devrait pas avoir à payer un tel impôt. Mais ayant par ailleurs une haute idée de ses devoirs civiques, il pense que tout bon citoyen doit souscrire à ses obligations, même fiscales - quitte à lutter pour une forme d'imposition plus conforme à ses aspirations. Il pourrait alors déclarer à un proche :

- *Bien sûr que je paye mes impôts : je suis contre l'impôt sur le revenu, mais je suis un bon citoyen.*

mais certes pas :

- *Bien sûr que je paye mes impôts : je suis contre l'impôt sur le revenu ; pourtant, je suis un bon citoyen.*

même en faisant précéder le pourtant<sub>1</sub> d'un *mais<sub>PA</sub>* destiné à en affaiblir la bizarrerie. Remarquons qu'un malgré tout conviendrait mieux ici. On voit ce qui distingue pourtant<sub>1</sub> de *mais<sub>PA</sub>*. *Mais<sub>PA</sub>* oppose deux énonciateurs dont l'un argumente de *p* vers  $\sim r$  et l'autre de *q* vers *r*. A ce titre, il admet le cas particulier de l'opposition directe entre *p* et *q*, c'est-à-dire le cas où *r* = *q*. On conçoit donc que pourtant<sub>1</sub> puisse être éventuellement combinable avec *mais<sub>PA</sub>*, mais

qu'en revanche tout *mais<sub>PA</sub>* ne puisse être remplacé *salva veritate* par un *pourtant<sub>1</sub>*, en particulier dans les cas où l'opposition indirecte est par trop flagrante.

Autre argument en faveur de l'opposition directe introduite par *pour autant<sub>1</sub>* : le morphème *quand même*. Nous avions remarqué<sup>(16)</sup> que ce morphème était susceptible, dans son rôle de connecteur, de deux fonctions :

. une fonction d'opposition directe :  $p \text{ } QM_1 \text{ } q$  présente  $p$  comme argument pour  $\sim q$ . Dans cette fonction  $QM_1$ , *quand même* est souvent remplacable par *cependant* et *pourtant<sub>1</sub>* :

- *Pierre n'a guère la réputation d'être serviable : hé bien, il m'a [quand même] rendu service une fois.*  
*cependant*  
*pourtant<sub>1</sub>*

. Une fonction scalaire d'opposition indirecte, où on le trouve fréquemment combiné avec *mais<sub>PA</sub>*. En disant :  $r: p \text{ } QM_2 \text{ } q$ , on considère  $p$  comme contraire à un certain  $p'$  qui serait, pour la conclusion  $r$  visée par le tout, plus fort que  $q$ . Ainsi le locuteur de :

- *Pierre a été assez serviable : il n'a pas voulu m'emmener jusqu'à Paris, mais il a quand même accepté de me conduire à la gare.*  
accepterait - ou du moins se présente comme acceptant - l'ordre argumentatif de :

- *Pierre est très serviable : il a accepté de me conduire jusqu'à la gare, et même, il a bien voulu m'emmener jusqu'à Paris.*  
Or *pourtant<sub>1</sub>* - de même que *cependant* - ne sont substituables qu'à  $QM_1$ , jamais à  $QM_2$ .

Dans cet emploi d'opposition directe, *pourtant<sub>1</sub>* ou plutôt son locuteur, accomplit un acte de réfutation, au sens que nous avons donné à ce terme. En disant  $X$  *pourtant<sub>1</sub>*  $Y$ ,  $L$  met en scène deux énonciateurs dont

---

(16) Cf. Anscombe-Ducrot 1978/1979.

l'un voudrait tirer - sous prétexte que  $F$  est habituellement considéré comme cause de  $\sim G$  - de  $p$  la conclusion  $\sim q$ , mouvement argumentatif auquel s'oppose l'autre énonciateur au nom précisément de  $q$ . Une dernière remarque : *pourtant<sub>1</sub>* est argumentativement dissymétrique, propriété dont nous verrons plus loin l'importance. Nous voulons dire que le locuteur  $L$  de  $X$  *pourtant<sub>1</sub>*  $Y$  ne peut qu'argumenter dans le sens de  $Y$ . Dans une situation où la compétence est un critère d'embauche, on acceptera de dire :

- *Embauche donc Pierre : il n'a pas inventé la poudre, je le crois pourtant très compétent dans son domaine.*

énoncé en revanche bizarre si l'on remplace la conclusion ci-dessus par une conclusion opposée comme *Pas question d'engager Pierre*.

Nous voudrions maintenant revenir sur la condition  $p \rightarrow \sim q$ , dont nous avons dit qu'elle était caractéristique de *pourtant<sub>1</sub>*. Le locuteur  $L$  de  $X$  *pourtant<sub>1</sub>*  $Y$  s'oppose, à travers  $Y$ , à un énonciateur qui argumente de  $p$  vers  $q$ , sur la base d'une relation causale généralement admise. Il s'agit d'ailleurs en fait non d'une relation causale au sens scientifique du terme, mais d'un *topos*, que  $L$  fait jouer, soit qu'il le prête à l'énonciateur, soit qu'il l'admette lui-même. On peut se poser la question de savoir si la condition  $q \rightarrow \sim p$ , qui est elle aussi une opposition directe, ne ferait pas aussi bien l'affaire. Condition d'ailleurs proposée dans Jayez 1981. Il y a en fait une différence, et qui est en notre faveur. Plaçons-nous dans la situation où le fait pour une personne d'être ennuyeuse entraîne habituellement la désaffection à son égard. Soit alors le dialogue :

- *Tu as invité Pierre ? Il est ennuyeux comme la pluie.*
- *Je sais, il est ennuyeux, mais je l'aime bien.*

On aurait aussi bien :

- *Tu n'as pas invité Pierre ? Je croyais que tu l'aimais bien.*
- *Je l'aime bien, mais il est ennuyeux comme la pluie.*

Or selon nous, *pourtant<sub>1</sub>* n'est substituable à *mais<sub>PA</sub>* que dans le premier dialogue, et l'on comprend pourquoi. *Aimer bien Pierre* est un argument raisonnable pour *Inviter Pierre*, alors que *Pierre est ennuyeux* va en sens inverse. Une opposition indirecte - matérialisée par *mais<sub>PA</sub>* - est donc

possible entre les deux arguments, que ce soit pour aller en faveur de ou contre une conclusion d'invitation. En revanche, si *Pierre est ennuyeux* est, dans la situation choisie, un argument pour *Ne pas aimer Pierre*, *Bien aimer Pierre* est beaucoup plus difficilement un argument pour *Pierre n'est pas ennuyeux*. Si donc la condition régissant l'emploi de *pourtant*<sub>1</sub> était  $q \rightarrow \neg p$ , c'est le second dialogue qui devrait être possible avec *pourtant*<sub>1</sub>, et non le premier, ce qui est contraire aux observations.

### 3.2.2. Le *pourtant*<sub>2</sub> de dénégation

Le locuteur de *X pourtant*<sub>2</sub> *Y* ne se borne pas à constater que le fait *F* décrit en *p* n'empêche pas le fait *G* décrit en *q*. Il s'oppose cette fois non plus au mouvement conclusif "naturel" qui va de *p* à  $\neg q$ , mais s'attaque directement à *p*. Si *q*, c'est donc que *p* est faux ou du moins qu'il est légitime d'émettre des réserves sur son bien-fondé, puisque *p* est habituellement suivi de  $\neg q$ . Voici un exemple où une interprétation en *pourtant*<sub>2</sub> est possible :

A : - *Il paraît que Pierre s'est cassé la jambe hier à l'entraînement.*

B : - *Pourtant, je l'ai rencontré ce matin, il trotte comme un lapin.*

Ce *pourtant*<sub>2</sub> se distingue du *pourtant*<sub>1</sub> sur plusieurs points. D'une part, on ne peut lui substituer ni *cependant*, ni *QM*<sub>1</sub>, qui correspondent à une lecture *pourtant*<sub>1</sub>. Par ailleurs, au contraire de *pourtant*<sub>1</sub>, il est incompatible avec *et*. Voici un exemple où les deux lectures *pourtant*<sub>1</sub> et *pourtant*<sub>2</sub> sont possibles :

A : - *Il paraît qu'il va y avoir un feu d'artifice superbe pour le 14 juillet.*

B : - *Pourtant, il ne semble pas qu'aucun préparatif soit en cours.*

Les deux lectures correspondent respectivement aux commentaires, de la part de B, *Quelle incurie !* et *Tu dois te tromper*. Or seule la première lecture est possible si l'on fait précéder *pourtant* de *et*. Grossso modo, le *pourtant*<sub>2</sub> est proche de *non*, car *q*. En usage dialogal, il peut être combiné avec des expressions de refus ou de doute extrême comme : *Ce n'est pas possible*, *Tu es sûr ?*, *Tu parles !*, *Tu dois te tromper*, *Ça doit être faux*, *Ça m'étonnerait !* En usage monologal, il est fréquemment paraphrasable par

Tu me dis que  $p$  : *j'en doute, car q.* Remarquons que le caractère de dénégation de *pourtant<sub>2</sub>* fait qu'il est très fréquent en dialogue ou dans des monologues qui sont en fait dialogiques. Enfin, si *pourtant<sub>2</sub>* n'est pas combinable avec *et*, il peut l'être avec *mais<sub>PA</sub>* :

A : *Je ne sais pas conduire.*

B :  $\begin{bmatrix} \emptyset \\ * \\ et \\ mais \end{bmatrix}$  *pourtant, c'est toi que j'ai vu au volant hier soir !*

On peut donc dire que la différence *et/mais* ne recoupe pas la différence *pourtant<sub>1</sub>/pourtant<sub>2</sub>* : les deux *pourtant* sont éventuellement combinables avec *mais<sub>PA</sub>*, seul *pourtant<sub>1</sub>* l'est avec *et*. Un dernier exemple, extrait d'un roman policier, nous permettra de montrer le jeu complexe auquel peut donner lieu l'emploi de *pourtant<sub>2</sub>*. Après l'assassinat de B, une de ses amies A croit posséder des indices concluants quant à l'identité de l'assassin. Elle s'en ouvre au commissaire C chargé de l'enquête, et qui est loin d'être du même avis :

C : - *Rien ne nous permet - pour l'instant - de désigner son meurtrier.*

A : - *Pourtant...*

C : - *Pourtant, mademoiselle, on ne peut accuser des gens sans preuve. Tous ces hommes que j'ai interrogés me semblent incapables d'assassiner qui que ce soit.*

(C. Exbrayat, Marie de nos vingt ans, p. 208)

Cet exemple est intéressant à plus d'un titre. D'une part, il contient deux *pourtant<sub>2</sub>* ; d'autre part, il montre que bien qu'il s'agisse d'un dialogue, il est d'un type très particulier. Il ne s'agit en fait, de par le jeu des *pourtant<sub>2</sub>*, que de la superposition de deux monologues aux visées discursives constamment opposées. Appelons  $p$  la proposition exprimée par la première intervention de C. Vue la situation, le *pourtant* de A est un *pourtant<sub>2</sub>* : A est persuadée d'être en possession d'indices indéniables, et les... recouvrent en fait un  $q$  non explicité mais contraire à  $p$  dans l'esprit de A. On imaginerait assez facilement *Ce n'est pas mon avis* ou *Je suis en mesure de vous prouver le contraire à la place du pourtant de A.* Ou mieux, un *Si, car* ou un *Si, pourtant,* ou encore un

*Mais si !* En ouvrant sa seconde réplique par un *pourtant*<sub>2</sub>, C s'oppose à ce q contraire à p, ce qui lui permet de continuer d'argumenter dans la même voie : il n'y a pas d'indices, "on ne peut accuser les gens sans preuves", opposition par laquelle il dément un éventuel q. Il s'agit bien d'un *pourtant*<sub>2</sub>, et on imagine fort bien C procédant sur un ton sec à ce rappel à l'ordre pour lequel il aurait aussi bien pu utiliser un *Mais non !* ou un simple *Non*. Remarquons de plus que la substitution à ces deux *pourtant* de *cependant* ou *QM*<sub>1</sub> rendrait le dialogue très bizarre. Enfin, ni A ni C ne prétendent, au travers de leurs dénégations, clore la conversation. Au contraire, chacun d'eux tente une relance, mais dans un sens opposé à celui que l'interlocuteur prétendait instaurer par son discours. *Pourtant*<sub>2</sub> ne sert donc pas à marquer une clôture discursive, mais une clôture argumentative, comme *pourtant*<sub>1</sub>. Mais alors que *pourtant*<sub>1</sub> se contente de disqualifier le mouvement conclusif qui va de p à ~q, *pourtant*<sub>2</sub> disqualifie p d'entrée de jeu.

### 3.2.3. Surprise... un *pourtant*<sub>3</sub>

Une caractéristique commune à *pourtant*<sub>1</sub> et *pourtant*<sub>2</sub> est qu'ils sont fortement asymétriques. Or point n'est besoin de chercher beaucoup pour découvrir des emplois symétriques de *pourtant*. Il y a des discours du type Z : X *pourtant* Y, où Z désigne la conclusion tirée de X *pourtant* Y, et qui auraient pu aussi bien apparaître sous la forme Z : Y *pourtant* X sans modification apparente de sens. Nous noterons *pourtant*<sub>3</sub> de tels usages. En voici un exemple :

- *C'est bizarre : le baromètre n'arrête pas de baisser : pourtant, le ciel reste bleu.*
- *C'est bizarre : le ciel reste bleu : pourtant le baromètre n'arrête pas de baisser.*

Ce *pourtant*<sub>3</sub> sert habituellement à signaler la bizarrerie, le caractère étrange de la juxtaposition de deux événements généralement tenus pour contradictoires. La conclusion qui peut alors en être tirée l'est toujours du caractère exceptionnel de cette coexistence. Et lorsque cette conclusion est explicitée, elle est toujours du type *C'est bizarre, C'est étrange, C'est drôle, Tiens ?* Autre caractéristique de ce *pourtant*<sub>3</sub> : il est paraphrasable par (et) *en même temps*, (et) *à la fois* :

- C'est bizarre : le ciel reste bleu, et en même temps, le baromètre n'arrête pas de baisser.
- Ils fuyaient le voisinage des habitations, et redoutaient pourtant la solitude (Flaubert).
- Ils fuyaient le voisinage des habitations, et redoutaient en même temps la solitude.

En usage dialogal enfin, on peut faire précéder pourtant<sub>3</sub> d'interjections comme *Incroyable !*, *Pas possible !*, *Non !*,... etc., toutes indicatrices de la surprise :

- Le dernier Prix Nobel est ennuyeux à mourir.
- [Non !  
Pas possible !  
Incroyable ! , pourtant tous les critiques s'extasient !  
Quoi !  
Hein !]

Un dernier mot : nous avons dit que pourtant<sub>1</sub> et pourtant<sub>2</sub> servaient à indiquer une clôture argumentative. Avec pourtant<sub>3</sub>, c'est une fonction conversationnelle de suspension qui est mise en jeu. Pourtant<sub>3</sub> ne clôte ni ne continue la conversation. Il se contente d'en suspendre provisoirement le cours au vu de ce qui lui paraît être une anomalie.

Le problème qui se pose maintenant est de savoir s'il faut réellement distinguer un pourtant<sub>3</sub> ayant sa propre originalité par rapport aux deux précédents, ou si nous ne nous trouvons pas plutôt en présence d'un cas particulier de l'un des deux autres.

Pour nous, c'est cette seconde hypothèse que nous voudrions défendre. Il n'y a pas deux entités sémantiques distinctes pourtant<sub>1</sub> et pourtant<sub>3</sub>, mais deux emplois différents d'une même entité. Deux arguments en notre faveur :

. D'une part, pourtant<sub>3</sub> satisfait à tous les critères caractéristiques de pourtant<sub>1</sub>, en particulier la possibilité de substitution par *cependant* et *QM<sub>1</sub>*.

. La symétrie ou l'asymétrie de pourtant ne procède pas du morphème choisi mais du type de conclusion qu'on veut lui faire servir. Il est

facile de voir qu'une modification de la conclusion fait passer d'un pourtant symétrique à un pourtant dissymétrique et vice-versa. Ainsi, pour reprendre un de nos exemples :

- C'est bizarre : le ciel reste bleu, et pourtant le baromètre n'arrête pas de baisser.
- C'est bizarre : le baromètre n'arrête pas de baisser, pourtant le ciel reste bleu.
- Mieux vaut ne pas prendre de risques et rester à la maison : le ciel reste bleu, pourtant le baromètre n'arrête pas de baisser.
- \*Mieux vaut ne pas prendre de risques et rester à la maison : le baromètre n'arrête pas de baisser, pourtant le ciel reste bleu.

en imaginant bien entendu une situation où l'azur du ciel incite à la promenade et la dépression barométrique à rester chez soi.

Nous décrirons l'entité pourtant<sub>e</sub> commune à pourtant<sub>1</sub> et pourtant<sub>3</sub> de la façon suivante :

- . Le locuteur de X pourtant<sub>e</sub> Y met en scène :
- . un énonciateur e<sub>1</sub> responsable de p.
- . un énonciateur e<sub>2</sub> argumentant de p vers ~q, s'appuyant sur la croyance communément admise que le fait F décrit en p est généralement suivi du fait ~G, où G est le fait décrit en q. Le locuteur L ne s'identifie pas à e<sub>2</sub>.
- . un énonciateur e<sub>3</sub> responsable de q.
- . un énonciateur e<sub>4</sub>, auquel s'identifie L, et qui constate que la relation générale qui lie F à ~G n'empêche pas la réalisation du fait G décrit en q.

On voit alors comment les deux fonctions pourtant<sub>1</sub> et pourtant<sub>3</sub> peuvent se réaliser. Ou bien L se contente de s'identifier à e<sub>4</sub>, c'est-à-dire de constater la disparité entre p et q. Les seules conclusions pour lesquelles il pourra engager sa responsabilité seront alors celles tirables de cette disparité. C'est la fonction pourtant<sub>3</sub> symétrique qui ne privilieaucun des deux membres. Ou bien alors L prendra parti. Il ne peut s'identifier à e<sub>2</sub> - nous l'avons vu sur des exemples - puisque

pourtant lui sert précisément à indiquer une dissonance quant aux conclusions de  $e_2$ . Mais il peut s'identifier à  $e_3$ , énonciateur de  $q$  : il sera alors disposé à s'engager sur les conclusions - et celles-là seules - que l'on peut tirer de  $q$ . C'est alors la fonction  $pourtant_1$ , dissymétrique parce que privilégiant  $q$  au détriment de  $p$ . Deux remarques pour terminer : ce qui précède montre que le nombre de degrés de liberté dans l'identification de  $L$  avec les énonciateurs qu'il met en scène permet à  $pourtant_e$  de remplir différentes fonctions selon la stratégie discursive dans laquelle il apparaît. Seconde remarque :  $pourtant_1$  apparaît, à la lumière de ce qui précède, comme un cas particulier de  $pourtant_3$ . Même inséré dans une stratégie concessive,  $pourtant_e$  marque toujours un certain étonnement, celui de voir coexister  $F$  et  $G$ .

### 3.3. Pourtant et la dérivation illocutoire

Il nous reste maintenant à montrer comment les deux valeurs de *pourtant* - le *pourtant<sub>e</sub>* "d'étonnement" et le *pourtant<sub>2</sub>* de dénégation - ont pu se former à partir d'un *pourtant* dont le sens causal à l'origine était proche de "C'est pourquoi, pour cela".

Nous commencerons par la relation entre *pourtant* et *pourtant<sub>2</sub>*. Plus précisément, nous voudrions défendre la thèse que *pourtant<sub>2</sub>* est un marqueur de dérivation illocutoire (un délocutif formulaire donc) qui permet de dériver un acte de dénégation d'un acte de réfutation. En d'autres termes, *pourtant<sub>2</sub>* s'est formé à partir d'un emploi spécifique de *pourtant<sub>e</sub>*. Dans certaines situations de discours, l'utilisation de *pourtant<sub>e</sub>* a pour but de déclencher une loi de discours  $D$  aboutissant à la réalisation d'un acte illocutoire de dénégation. Puis la loi de discours  $D$  finit par s'intégrer à la fonction sémantique du terme, par délocutivité formulaire, et donne ainsi un marqueur de dérivation. Pour justifier cette analyse, il nous faut donc spécifier quel est l'acte accompli par *pourtant<sub>e</sub>* ; puis déterminer la loi de discours  $D$  qui fait passer de cet acte à l'acte de dénégation, et la justifier de façon non ad hoc ; montrer enfin que la dérivation a eu lieu de *pourtant<sub>e</sub>* vers *pourtant<sub>2</sub>* et non par exemple en sens inverse. Appelons  $E$  l'acte illocutoire lié

selon nous à *pourtant<sub>e</sub>*, et que nous n'avons jusqu'à présent décrit que de façon très grossière. Nous avions décrit *E* comme la constatation d'une bizarrerie, celle de la coexistence de *p* et *q* alors que *p* laissait prévoir  $\sim q$  en vertu d'une loi générale ou d'un *topos*. Or on peut préciser la cible de cette bizarrerie. Ce qui est frappé de bizarrerie, c'est *p*, ou plutôt que l'on ait *p* alors que l'on a *q*, et que *p* faisait attendre  $\sim q$ . Selon les cas donc, la bizarrerie visera *p* ou *q*, la situation de discours décidant de ce qui peut être raisonnablement taxé ou non de "bizarrerie". Voici un exemple de *pourtant<sub>e</sub>* où les deux possibilités existent :

- ... *Il était résolu à venger cette morte qu'il n'avait jamais vue et que pourtant il était convaincu de bien connaître...*

(C. Exbrayat, *ibid.*, p. 58)

- *Il était résolu à venger cette morte que bizarrement, il n'avait jamais vue, et que pourtant il était convaincu de bien connaître.*
- *Il était résolu à venger cette morte qu'il n'avait jamais vue, et que pourtant il était bizarrement convaincu de bien connaître.*

Voici maintenant un autre exemple où, pour des raisons évidentes, une seule des combinaisons est possible :

- ... *J'ai passé, hier soir, un long moment avec le patron, là-haut, dans sa bibliothèque.*
- *Il a fallu que vous lui soyez drôlement sympathique ! Moi qui suis pourtant sa femme, je n'ai pas le droit d'y entrer !*

(C. Exbrayat, *ibid.*, p. 162).

Pour ce qui est de la seconde réponse, comportant visiblement un *pourtant<sub>e</sub>* :

- *Moi qui suis pourtant sa femme, je n'ai bizarrement pas le droit d'y entrer !*
- *\*Moi qui suis bizarrement pourtant sa femme, je n'ai pas le droit d'y entrer !*

On voit alors quel est l'emploi spécifique de *pourtant<sub>e</sub>* qui a pu donner naissance à *pourtant<sub>2</sub>* : il s'agit d'un emploi où l'anomalie que représente l'existence conjointe de *p* et *q* vise à disqualifier *p*. Il nous reste à préciser le mécanisme de ce passage. Nous avons décrit le locuteur *L* de *pourtant<sub>e</sub>* comme s'identifiant à l'énonciateur de l'acte *E*. Par ailleurs, *L* a le loisir de s'identifier à l'énonciateur de *q*, cas particulier d'emploi de *pourtant<sub>e</sub>* que nous avions désigné par *pourtant<sub>1</sub>*. Or

c'est une loi banale que si un fait F est généralement suivi d'un fait  $\sim G$ , la constatation que G est réalisé amène à penser que  $\sim F$ . Le mécanisme de passage est alors clair : en s'identifiant à l'énonciateur de q, L qui par ailleurs s'étonne de la coexistence des faits F et G décrits dans p et q, nie le droit à énoncer p. La loi de discours serait la suivante : "Soient F et G deux faits, p et q deux propositions décrivant ces faits. Supposons par ailleurs qu'en vertu d'une loi générale, F soit considéré comme produisant régulièrement  $\sim G$ . Alors tout locuteur énonciateur de q accomplit un acte illocutoire de dénégation concernant p". Remarquons que cette loi n'est pas ad hoc, et qu'elle a servi à la création d'autres marqueurs de dérivation. Ainsi la locution *Ça m'étonne* a deux valeurs : l'une consiste en la simple description d'un étonnement :

- *Ça m'étonne toujours que l'homme puisse faire autant avec aussi peu de moyens.*

l'autre consiste en un acte de dénégation - qui fait de *Ça m'étonne* un marqueur de dérivation :

- *Ça m'étonne que Jean t'ait dit ça, il m'a soutenu le contraire.*

Cette valeur de dénégation est d'ailleurs encore plus nette avec la forme conditionnelle *Ça m'étonnerait*, principalement en emploi interjectif *Ça m'étonnerait que p'*, où elle est fréquemment combinée avec *bien* :

- *Ça m'étonnerait bien que Jean t'ait dit ça !*

Enfin, c'est selon nous une loi du même type qui a fourni un *comment* de réprobation à partir d'un *comment* d'étonnement<sup>(17)</sup>. En effet, parmi les nombreuses valeurs du mot *comment* figurent l'étonnement et la réprobation. Indépendamment de son intonation particulière, le *comment* qui sert à manifester la surprise ou l'étonnement est combinable avec *ça* :

- *Comment ça, tu ne peux pas venir demain ?*

ainsi qu'avec certaines interjections :

- *Comment [diable] as-tu fait ton compte ?*  
[diantre]  
[foutre]

(17) Il y a bien d'autres valeurs de *comment*. Il y a un *comment que* interjectif (*Comment qu'on s'est fait avoir !*), un *Et comment (que)* d'approbation (*Je vais le faire, et comment !*), un *mais comment donc !* d'accord enthousiaste à une requête, proche d'ailleurs de l'espagnol *Como no !* Nous ne préjugeons ici en rien des relations existant entre ces différentes valeurs. Une étude détaillée de *Comment* doit faire l'objet d'une publication par C. Olivier, Université de Toulouse-Le Mirail.

Le *comment* de réprobation est fortement interjectif, et peut d'ailleurs être remplacé par d'autres interjections :

- [Comment !] Tu ne viendras pas demain !

[Quoi !]

[Hein !]

C'est selon nous une loi de la même famille que *D* qui a favorisé la création du *comment* de réprobation à partir du *comment* d'étonnement. Le principe général est toujours le même : s'étonner que *p* peut être une façon détournée de nier *p*, ou de le refuser.

Le test de l'enchâssement (Anscombe 1980) montre que par rapport à *pourtant<sub>2</sub>*, c'est *pourtant<sub>e</sub>* qui est le primitif. Considérons par exemple :

- *Pierre s'est cassé la jambe hier : pourtant, on l'a vu au volant de sa voiture ce matin.*

Un tel énoncé est ambigu, et autorise les deux lectures *pourtant<sub>e</sub>* et *pourtant<sub>2</sub>*, correspondant aux deux commentaires *Il est bien imprudent* et *Ce doit être faux qu'il s'est cassé la jambe* respectivement. Or l'enchâssement ne laisse subsister qu'une seule des deux valeurs, à savoir *pourtant<sub>e</sub>* :

- *J'apprends qu'on raconte partout que Pierre s'est cassé la jambe, que pourtant on l'a vu au volant de sa voiture ce matin.*

Remarquons qu'un *et* - qui correspond à la lecture *pourtant<sub>e</sub>* exclusivement - serait parfaitement naturel devant *pourtant*. Le fait que seul *pourtant<sub>e</sub>* est compatible avec *et* est probablement à rapprocher du fait (Anscombe 1980) que *et* ne peut en général conjoindre que des illocutoires de même nature. L'impossibilité de la combinaison de *et* avec *pourtant<sub>2</sub>* viendrait alors de ce que *p* - au contraire de *q* - ne sert jamais à *L* à faire un acte de dénégation. Remarquons enfin que dans l'enchâssement ci-dessus, l'ajout devant *pourtant* d'un *mais<sub>PA</sub>* - qui est compatible avec les deux lectures - ne change rien au phénomène. Dernier indice : seules les modalités d'énonciation conservent la dérivation illocutoire, les modalités de constituant la "bloquant" (Anscombe 1980). C'est ce que l'on observe dans l'exemple :

- [ - Il paraît que Pierre a été reçu à son examen.
- [ - Pourtant, il n'a pas l'air content.
- [ - Il paraît que Pierre a été reçu à son examen.
- [ - Pourtant, parole, il n'a pas l'air content.
- [ - Il paraît que Pierre a été reçu à son examen.
- [ - Pourtant, curieusement, il n'a pas l'air content.

seuls les deux premiers dialogues sont susceptibles des deux lectures.  
Le troisième n'admet que la lecture en *pourtant<sub>e</sub>*<sup>(18)</sup>.

Dernier point à examiner : comment est-on passé d'un *pourtant* causal en ancien français à un *pourtant<sub>e</sub>* d'étonnement ?

La valeur causale de *pourtant* est abondamment attestée en ancien français. En voici quelques exemples :

- *Il a (l'œillet)... le bord découpé en petites dents comme une scie, d'où sort la fleur qui sent le clou de girofle, et pourtant on la nomme giroflée...* (E. Binet. Merveilles de Nature, p. 248, éd. 1622).
- *Je veulx que nous allions prendre d'assault tout le royaume des Dipsodes. Pourtant ceulx qui avecques moy vouldront venir se a prestent à demain apres boire...* (Rabelais, II, 9).

Comme dans le cas de *pour autant*, les formes *ne pourtant* et *non pourtant* avaient à peu près le sens de "cependant, malgré cela". Enfin, la combinaison *pourtant que* s'employait couramment là où nous mettrions un *parce que* en français moderne :

- ... *Pourquoy avez-vous fait mal à ceste damoyselle passant par cy ?*
- *Pourtant que nous n'avons eu craincte de vous...* (Amadis, I, 7).

Ces valeurs causales ou conclusives ont persisté jusqu'au XVII<sup>e</sup>, époque à laquelle elles sont encore extrêmement courantes. Notons cependant que Vaugelas condamne comme vieillis *pour ce* et *partant* comme conjonctions conclusives, et que Furetière, dans son Dictionnaire, ne mentionne que le

(18) Nous voulons dire par là que le troisième dialogue ne se présente que comme faisant intervenir un *pourtant*. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne peut pas faire partie d'une stratégie interactive qui viserait sournoisement à faire conclure que Pierre n'a pas été reçu.

sens adversatif "néanmoins" de *pourtant*. Cette ancienne valeur causale a d'ailleurs laissé des traces en français contemporain. Nous avons affirmé que l'on ne peut dire *X pourtant Y* sans faire allusion à un fait F qui a généralement pour effet un autre fait ~ G. C'est pourquoi certains emplois de *pourtant* laissent percevoir un cadre de pensée "généralisant". Pour reprendre un exemple célèbre, dire :

- *C'est bizarre : Pierre est républicain, pourtant il est honnête.* c'est presque toujours laisser entendre que tous les républicains sont malhonnêtes.

Assez curieusement, on trouve, à époque où *pourtant* signifiait habituellement "parce que", des emplois où il sert en fait à marquer une opposition. En voici un :

- *Pourtant que le jour soit serain, sa clarté m'est toujours obscure* (Du Mas, Oeuvres Meslés, 1609, p. 152).

Deux remarques concernant cet exemple : d'une part, la construction syntaxique est celle de *pourtant que*, et ne présente aucune anomalie ; d'autre part, si l'auteur avait simplement voulu marquer une opposition, il aurait pu le faire à moindres frais à l'aide de *ne pourtant que*. Le mécanisme à l'œuvre ici est donc plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Pour en saisir le fonctionnement, nous ferons appel à une nouvelle sorte de polarité, la polarité ironique. Nous dirons qu'une expression M est à polarité ironique si sa valeur sémantico-pragmatique ne peut se déduire de sa structure superficielle que par l'introduction d'une négation supplémentaire. De telles expressions sont légion en français : *C'est du propre, Compte là-dessus, C'est la porte à côté, Excusez du peu, Après vous s'il en reste, Faut voir comme*<sup>(19)</sup>, ... etc. Notre hypothèse sera que *pourtant* a perdu sa valeur causale et est devenu un *pourtant<sub>e</sub>* à polarité ironique - polarité qui n'est plus perceptible de nos jours - par intégration d'une *Loi d'Absurdité*. En ce sens, *pourtant<sub>e</sub>* est un ancien marqueur de dérivation, la valeur causale ou

(19) L'expression *Faut voir comme* présente de plus la particularité d'être axiologiquement marquée. Elle n'est en effet à polarité ironique que pour les qualifications *favorables*, comme en témoigne l'exemple :

- *Pierre est sympathique, faut voir comme !* (= *Pierre n'est pas sympathique*).  
- *Pierre est antipathique, faut voir comme !* (= *Pierre est antipathique*).  
Enfin - du moins dans notre dialecte - on ne peut dire :  
- *Pierre n'est pas sympathique, il faut voir comme !*  
ce qui semblerait indiquer que la négation de *Pierre est sympathique* n'est pas axiologiquement équivalente à *Pierre est antipathique*, ce qui peut probablement s'expliquer en termes de polyphonie.

conclusive ayant disparu. Nous raisonnons sur l'énoncé ci-dessus. Dans cet exemple, il s'agit bien d'un emploi *pourtant* : la reprise *sa clarté* montre que le locuteur ne nie pas que le jour soit serein. Par ailleurs, un *et pourtant* serait tout à fait possible dans un équivalent en français contemporain :

- *Le jour est serein, et pourtant sa clarté m'est toujours obscure.*

D'où provient cette valeur d'opposition ? Certainement pas d'une opposition banale entre les deux propositions reliées par le connecteur : un simple *mais* aurait alors fait l'affaire s'il s'était agi de signaler que la sérénité du jour inclinait vers certaines conclusions auxquelles s'opposait l'obscurité ressentie par le locuteur. Si l'opposition que manifeste cet énoncé semble plus "directe", c'est parce que *pourtant que* y est à comprendre avec valeur causale. C'est parce que *sa clarté m'est toujours obscure* est présenté comme une conséquence de *Le jour est serein* que la Loi d'Absurdité peut jouer : présenter G comme conséquence de F alors que F et G sont antinomiques, c'est faire ressortir le caractère contradictoire de cette coexistence. La valeur d'opposition provient donc de la mise en branle de la Loi d'Absurdité au travers d'un *pourtant causal*. L'étonnement est signalé non par l'opposition entre les deux faits exprimés par les propositions - ces faits sont opposés avec ou sans *pourtant* - mais par la relation causale que le locuteur feint de voir entre ces deux faits.

On trouvera sans doute notre explication peu vraisemblable. En fait, il est loisible de montrer que nombre de morphèmes à polarité ironique se sont formés par un procédé similaire : à partir d'une valeur fondamentale par exemple causale ou conclusive, une stratégie discursive fait jouer la Loi d'Absurdité, aboutissant ainsi à une valeur d'étonnement ou concessive. Le morphème considéré finit par se spécialiser dans l'application de cette loi, donnant ainsi naissance à un nouveau morphème. Nous voudrions en donner deux exemples. Le premier sera celui de l'expression *pour ce que*, dont la polarité ironique est encore perceptible sur des emplois comme :

- *Est-ce que tu vas aller à la soirée de Pierre ?*
- *Pour ce que ça va être drôle !*

Or l'expression *pour ce que* signifiait autrefois "parce que", et était entre autres d'usage fréquent en réponse à une question. On comprend alors ce qui s'est passé : la réplique est à analyser comme signifiant littéralement "j'irai parce que ça va être drôle", le tout accompagné d'une intention particulière ou d'une mimique destinée à faire appliquer la Loi d'Absurdité : il ne faut pas prendre au sérieux cette relation causale. D'où par la suite, la valeur actuelle d'assertion de *p* de l'expression *Pour ce que p !*

Le second exemple nous sera fourni par l'expression *avoir beau*, dont le sens est proche de "même si". Ce tour figé ne l'était pas au départ. Il s'agissait de la construction tout à fait banale en ancien français *avoir + beau + infinitif substantivé*, où *beau* est l'adjectif avec sa valeur sémantique habituelle, construction dont la valeur originelle a subsisté dans le proverbe :

- *A beau mentir qui vient de loin.*

dont le sens est à peu près qu'il est facile à celui qui vient de contrées lointaines de raconter n'importe quoi. La disparition de l'infinitif substantivé a fait que la construction ci-dessus a été interprétée comme *avoir beau + infinitif*, d'où le figement que l'on sait. Quant à sa valeur actuelle, elle s'est formée à partir de valeurs causales, par mise en action de la Loi d'Absurdité, destinée à indiquer la vanité de certains efforts. Voici un exemple intermédiaire, où la valeur "marquée" est la valeur causale, et la valeur "énonciative" proche de *même si*<sup>(20)</sup> :

- *Mais pour moy, je ne tiens pas qu'il soit de la nature des chats : on auroit beau luy frotter le dos devant que la queue luy dressat.*

Le sens "marqué" est bien causal, comme le montre l'enchaînement par *devant que* : il faudra lui frotter longtemps le dos avant qu'il ne dresse la queue. Le sens signifié est cependant qu'on aura beau faire, il ne dressera jamais la queue, car ce n'est pas un chat. On remarquera la proximité de cette formation de *avoir beau* avec celle d'expressions comme

---

(20) Cet exemple est extrait de Orr 1957.

*Il coulera de l'eau sous les ponts avant que et comme Tu peux (toujours) courir pour. Comme dans le cas de pourtant, il s'agit à l'origine de présenter une relation causale dont la seule justification est de faire jouer la Loi d'Absurdité<sup>(21)</sup>.*

---

(21) Nous remercions O. Ducrot (E.H.E.S.S.), C. Olivier (Université de Toulouse-Le Mirail), et C. Plantin (Université de Bruxelles) dont les conseils et suggestions nous ont été fort utiles.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.C. (1979) : "Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité", *LANGUE FRANÇAISE* 42, 61-84.
- (1980) : "Voulez-vous dériver avec moi ?", *COMMUNICATIONS* 32, 61-124.
- (1981) : "Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes", *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE* 3, 75-123.
- (1983) : "La représentation de la notion de cause dans la langue", à paraître in Actes du Colloque 1982 de Toulouse-Le Mirail.
- ANSCOMBRE, J.C., DUCROT, O. (1978) : "Lois logiques et lois argumentatives", *LE FRANÇAIS MODERNE* 46, 4, 347-57.
- (1979) : "Lois logiques et lois argumentatives", *LE FRANÇAIS MODERNE* 47, 1, 35-52.
- (1981) : "Interrogation et argumentation", *LANGUE FRANÇAISE* 52, 5-22.
- (1983) : L'argumentation dans la langue, Bruxelles, Mardaga.
- DUCROT, O. (1980) : Les échelles argumentatives, Paris, Minuit.
- DUCROT, O. et alii (1980) : Les mots du discours, Paris, Minuit.
- JAYEZ, J. (1981) : Etude des rapports entre l'argumentation et certains adverbes français, Thèse de 3e cycle, Aix.
- MOESCHLER, J. (1982) : Dire et contredire, Berne, Peter Lang.
- MOESCHLER, J., SPENGLER, N. de (1981) : "Quand même : de la concession à la réfutation", *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE* 2, 93-112.
- ORR, J. (1957) : "Vous avez beau faire : sémantique et syntaxe", *REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE* XXXI, 197-208.